

LES VITRES VOLENT EN ÉCLATS DANS LA BEAUCE

L'assemblée contradictoire d'hier à St-Joseph de Beauce, à l'occasion de l'appel nominal, est marquée par des échauffourées et des dommages au Palais de Justice. — Trois candidats mis en nomination: MM J. E. Perron, ministériel, Vital Cliche, de l'Action Libérale Nationale, et Wilfrid Doyon, unionniste dissident.

DEFI DE \$100,000 DE LACROIX A GAGNON

(Spécial à la "Tribune")
ST-JOSEPH DE BEAUCE, 11.—Trois candidats ont été mis en nomination officiellement hier devant une foule nombreuse et agitée, en prévision de l'élection partielle nécessaire par la démission du docteur Raoul Poulin, élu député de la Beauce au mois d'août dernier. La votation aura lieu mercredi prochain alors que prendra fin la campagne commencée depuis quelques jours. Les candidats mis en nomination sont: MM. J. E. Perron, Vital Cliche et Wilfrid Doyon.

Assemblée houleuse

La traditionnelle assemblée contradictoire qui a suivi hier la proclamation des candidats par le scrutateur du comté dans la salle de la cour supérieure au palais de justice, n'a pas manqué de "craquer politique".

Devant une foule en belle humeur qui ne ménageait ni les interruptions, ni les épithètes, ni les questions, les trois candidats et leurs principaux lieutenants dans la lutte ont adressé successivement la parole.

L'assemblée a cependant été si houleuse qu'aucun groupement politique ne peut probablement se vanter d'avoir remporté la palme. Dès qu'un candidat ou l'un de ses compagnons se levait pour parler, une partie de la foule applaudissait, l'autre persistait à lancer des "chou, chou", tandis que d'autres auditeurs ne bougeaient jamais. Tous les orateurs ont néanmoins réussi à se faire entendre devant cette foule, plutôt enthousiasmée de participer à une assemblée contradictoire du "bon vieux temps".

Toutefois, lorsque vint le moment pour les docteurs d'échanger la parole, des groupes en vinrent aux arguments et l'échauffourée fut causée que l'on signale aujourd'hui pour une centaine de dollars de dommages au palais de justice de la Beauce.

Le bilan de ces dommages se résume en des bris de vitres, des dommages aux banquettes de la cour et aux boîtes sur le "Train de plaisir" qui transportait d'autres témoins de l'assemblée vers leur foyer respectif, quelques individus en sont venus aux coups, faute de détente entre eux sur les traits politiques. Somme toute, si l'on en juge par la journée d'hier dans la Beauce, ce vaste comté sera le théâtre d'une lutte passablement rude et qui fourmillera en incidents d'ici à la votation.

Il était exactement deux heures quand M. J. E. Perron, scrutateur du comté de Beauce, proclama les noms des candidats comme suit:

M. Vital Cliche, agent d'assurances de Beauce-Jonction.
M. Wilfrid Doyon, cultivateur de St-Joseph.
M. J. E. Perron, maître de East-Broughton.

Immédiatement après, le scrutateur du comté de Beauce demanda aux citoyens d'écouter paisiblement les orateurs. On pouvait remarquer sur l'estrade les honorables Onésime Gagnon, Jos. Bilo-

(A suivre en page 11).

M. Drouin accuse M. Duplessis d'étouffer les réformes sociales

EN BICYCLETTES DANS LES RUES SUBMERGÉES



Ces écoliers trouvent que la route est plutôt difficile, à bicyclette pour se rendre à l'école, dans les régions inondées, près de Cologne, Allemagne. La Rhénanie fut inondée sur plusieurs milles, lorsque le Rhin sortit de son lit.

La défense impériale au premier plan

LE MAR CANTABRICO A BEL ET BIEN COULE

SALAMANQUE, Espagne, 11.—Le gouvernement fasciste espagnol a annoncé officiellement aujourd'hui que le cargo "Mar Cantabrico", transportant plus de \$2,000,000 de munitions pour le gouvernement de Valence, a été coulé, contrairement à des assertions qui prétendaient que les fascistes s'en étaient emparés comme d'un trophée de guerre.

La déclaration ne donne aucun détail, ce qui rend encore plus impénétrable le mystère qui entoure ce navire, parti du port de Vera Cruz, Mexique, il y a 17 jours et qui languit en attendant d'être ramené au port.

On ignore si les fascistes ont pu sauver la cargaison de munitions du navire, ou s'il a coulé alors qu'il était en route pour Ferrol, port fasciste, ou durant l'attaque, comme le prétendaient les premières nouvelles. En tout cas, les chefs fascistes considèrent que la perte de la cargaison est l'un des plus durs coups portés au gouvernement de Valence; en plus des munitions qu'il transportait, le "Mar Cantabrico" était le principal navire marchand de ravitaillement pour les troupes du nord de l'Espagne.

On a accusé notre chef d'avoir reçu de l'argent des tristes; mais celui qui a dit cela, le 4 mars, fait une rectification en disant qu'il n'accusait pas M. Duplessis, mais qu'il voulait parler de la caisse du parti. Et qui était l'organisateur du parti dans le temps? Ce n'est

(A suivre en page 11).

Cette question figure en tête de l'agenda de la conférence qui réunira les gouvernements du Commonwealth à Londres après le couronnement du Roi. — La troisième délégation canadienne dirigée par l'hon. M. King.

ACCROISSEMENT DE NOTRE AUTONOMIE

(Presse Canadienne)
OTTAWA, 11.—La défense de l'empire est au premier rang sur l'agenda de la conférence impériale qui doit s'ouvrir à Londres le 14 mai, deux jours après le couronnement du roi George VI.

L'agenda a été publié aujourd'hui à Ottawa et dans les autres capitales des Dominions en même temps qu'il a été déposé au Parlement de Westminster. Les autres principales questions au programme comprennent les questions constitutionnelles, le commerce, la navigation et les communications aériennes. L'agenda exprime l'espoir que les hommes d'Etat auront la chance de discuter l'immigration dans l'empire.

Les questions découlant des accords commerciaux d'Ottawa 1923 et de la conférence de 1926, alors que le statut des Dominions fut renforcé, et ce fut lui qui dirigea aussi la représentation canadienne à la conférence de 1926, et celle de 1926, alors que fut énoncé pour la première fois le principe de l'égalité de statut des Dominions avec la Grande-Bretagne.

Le chef de l'opposition, l'hon. R. B. Bennett, était premier ministre en 1930, alors que le statut des Dominions fut renforcé, et ce fut lui qui dirigea aussi la représentation canadienne à la conférence de 1926, et celle de 1926, alors que fut énoncé pour la première fois le principe de l'égalité de statut des Dominions avec la Grande-Bretagne.

La situation générale relative aux affaires étrangères et à la défense sera discutée à fond, tout comme les questions connexes d'un caractère général. Les conférences discuteront aussi le progrès du commerce de l'empire, la navigation et les communications de l'aviation civile.

3e conférence pour M. King
Ce sera la troisième conférence impériale où la délégation canadienne sera dirigée par le premier ministre, l'hon. M. King. On croit que M. King annoncera les autres membres de la délégation et son retour de sa visite au président Roosevelt à Washington, et de ses vacances passées sur la côte de l'Atlantique. En partant pour Washington, M. King avait déclaré que ses brèves

Washington s'élève avec énergie contre l'attaque de la presse allemande

Washington, 11.—Le secrétaire d'Etat, M. Cordell Hull, a avisé aujourd'hui l'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, William E. Dodd, de faire d'énergiques représentations auprès du ministre des Affaires étrangères du Reich au sujet des récents articles publiés par la presse allemande contre les Etats-Unis.

M. Hull avait récemment fait des excuses officielles à l'ambassadeur allemand, ici, pour les remarques faites par le maire Fiorello H. LaGuardia, de New-York, qui avait qualifié le chancelier Hitler de "fanatique à chemise brune".

Le ministre démissionnaire des Terres et Forêts qualifié de tyran par la conduite du premier ministre et déclaré qu'il a violé les promesses faites à l'électorat.

VIVES PASSES D'ARMES

L'hon. Cléophas Bastien (libéral) propose une taxe spéciale sur les compagnies qui exploitent nos ressources naturelles, pour le bénéfice de nos écoles et de nos institutrices.

LE PROBLEME DU CHOMAGE

(Presse Canadienne)
QUEBEC, 11.—La bataille politique dans la province de Québec fait rage aujourd'hui avec de plus en plus d'intensité sur deux fronts différents. Dans le comté de Beauce, la lutte est commencée pour l'élection complémentaire du 17 mars et les trois candidats s'affrontent durant cette dernière semaine de la campagne.

A la Législature elle-même, il a été question de la rupture entre le premier ministre Maurice Duplessis et les députés dissidents de l'Union Nationale, M. Oscar Drouin, qui démissionna il y a deux semaines, et accusa le gouvernement hier soir, au cours du débat sur le discours du Trône, d'avoir failli d'une manière signalée à exécuter ses promesses électorales.

Un Conseil Economique

Durant son discours, comme il prétendait que le gouvernement n'a pas tenu sa promesse de remplacer le Conseil législatif par un conseil économique, le premier ministre Duplessis assura la Chambre que cette promesse est toujours valide. Les mesures préliminaires à la création d'un conseil économique ont déjà été effectuées, déclare le premier ministre.

Maintenant que le débat sur le discours du Trône tire à sa fin, l'interdit public se porte vers la Beauce, où M. Duplessis et son parti mesurent leurs forces pour la première fois depuis leur avènement au pouvoir en août dernier. M. J. E. Perron, le candidat ministériel, a pour adversaires MM. Wilfrid Doyon, porte-parole des unionistes dissidents, et Vital Cliche, candidat de l'Action Libérale Nationale.

Des désordres ont marqué la présentation des candidats, hier, au palais de justice de St-Joseph de Beauce. Il y eut des coups de corps, des chaises furent brisées et les vitres volèrent en éclats tandis que des membres des partis rivaux réglaient leurs différends politiques à la suite de la demi-douzaine de discours prononcés durant l'assemblée contradictoire.

Aucune arrestation ne fut faite.

Réformes ignorées

M. Drouin a gardé pour aujourd'hui la plus grande partie de son discours. On s'attend à ce qu'il attaque le gouvernement pour ne pas avoir exproprié les compagnies d'électricité privées en faveur d'une hydro provinciale. Il a accusé le premier ministre, hier soir, d'avoir étouffé d'une manière tyrannique les réformes promises à la population qui porta l'Union Nationale au pouvoir en août dernier. Des réformes sociales s'imposent, dit-il, mais le cabinet a subitement mis de côté les réformes. Les réformes dont la province a le plus besoin sont précisément celles que le gouvernement a jetées par dessus bord.

Le crédit municipal est affecté par le gros fardeau que les municipalités doivent porter à cause du secours direct des chômeurs. C'est un problème national, dit-il, le gouvernement provincial devrait en supporter tout le fardeau jusqu'à ce que l'on amène le gouvernement fédéral à se rendre compte de sa responsabilité.

Au début de son discours, M. Drouin, qui dit qu'il a "été forcé de différer d'opinion" avec ses collègues, défendit le gouvernement contre les critiques de l'opposition libérale. Il démentit l'accusation libérale à l'effet que son ancien département n'avait pas tenté de hausser les salaires des bûcherons; il signala la conférence sur le bois

(A suivre en page 11).

148 NAVIRES DE GUERRE NOUVEAUX POUR LONDRES

(Presse Associée)
LONDRES, 11.—Sir Samuel Hoare, premier Lord de l'Amirauté, a déclaré aujourd'hui à la Chambre des Communes que la Grande-Bretagne aura d'ici à la fin de l'année "le nombre remarquable de 148 nouveaux navires de guerre en construction."

PAS DE NAVIRES FASCISTES PRES DE LA FRANCE

Le gouvernement Blum protégera les navires étrangers contre les attaques de la flotte de Franco.

(Presse Associée)
BREST, France, 11.—La France entend faire rester les navires de guerre fascistes dans les eaux espagnoles et elle a donné des ordres sévères à sa flotte et à son aviation pour faire respecter les eaux territoriales françaises du sud et de l'ouest, à la suite de 4 attaques lancées par des navires de guerre espagnols dans les eaux de la navigation internationale.

La flotte a reçu l'ordre de défendre les côtes françaises contre une invasion et de guetter constamment les navires de guerre, bellegar, d'ici à ce que le blocus naval de l'Espagne soit un fait accompli. Hier, la flotte est promptement entrée en scène pour secourir le cargo "Conde de Zubiri" du gouvernement espagnol, attaqué par un chaland fasciste, en vue des côtes de la France, au large de l'île d'Orléans où les navires longent la côte, soit à 550 milles de l'Espagne. Le navire fasciste tira une cinquantaine d'obus, dont deux portèrent, et prit la fuite à l'arrivée d'un aviso et d'hydravions français.

La situation est grave pour la navigation, car déjà 4 navires marchands ont été attaqués par les navires espagnols.

DISETTE DE MAIN-D'OEUVRE DANS LA CONSTRUCTION

MONTREAL, 11.—M. Arthur B. Purvis, président de la Commission Nationale de Placement, a déclaré hier à 500 hommes d'affaires que l'élan donné à la construction par suite du plan d'amélioration des habitations, va créer une disette de main-d'œuvre experte dans la construction au Canada.

Les rebelles avancent sur Madrid

Montréal et New York se disputent le terminus de la route transatlantique

(Presse Canadienne)
NEW-YORK, 11.—Les négociations anglo-américaines en vue de services aériens réciproques, dans le projet conjoint de transports transatlantiques par les "Pan American Airways" et les "Imperial Airways" de Grande-Bretagne, en sont réduites à une impasse, dit une dépêche spéciale de Washington au "New York Times", aujourd'hui.

Le principal point de litige, dit la dépêche, est une divergence d'opinion entre les autorités canadiennes et le département du Commerce des Etats-Unis quant à déterminer si c'est New-York ou Montréal qui doit être le terminus transatlantique.

Les compagnies de navigation elles-mêmes croient que cette question pourra se régler bientôt. Elles ont conclu un accord, il y a plusieurs mois, et l'on croyait alors que le Foreign Office et le département d'Etat de Washington avaient résolu le problème international.

Le ministère de l'Air de Londres, après avoir étudié toutes les routes possibles, jugeait que la meilleure, parce que la plus courte, était la route du Grand Canal, reliant l'Irlande à Terre-Neuve et à Montréal.

Des hydravions doivent faire des essais entre l'Amérique du Nord et les Bermudes et, peut-être, jusqu'aux Açores et de là à Londres, mais cette route est longue et lente en comparaison de la route du Grand Canal, via Terre-Neuve.

Le Canada est d'avis que la première route est tout à fait logique, d'autant plus qu'elle pourrait se prolonger à travers le Canada jusqu'à Vancouver, ce qui permettrait à un service entièrement impérial de traverser ensuite le Pacifique pour atteindre la Russie et le Japon. Ce réseau aérien britannique autour du monde est également le programme du ministère de l'Air. Dans ce programme, New-York pourrait être un embranchement s'étendant au sud vers Montréal.

Les troupes blanches ont balayé tout un bataillon qui leur barrait la route et ont capturé 7 villages.

SORIA, Espagne, 11.—Les fascistes qui s'avancent le long du boulevard Aragon-Guadajajara au cours de la grande offensive contre Madrid ont annoncé aujourd'hui qu'ils ont balayé un bataillon tout entier de troupes du gouvernement qui essayait de leur barrer la route.

Il paraît que 7 villages ont déjà été capturés durant cette offensive qui a poussé l'avant-garde des troupes du général Franco à moins de 45 milles de Madrid. Les trois colonnes victorieuses continuent leur avance dans trois secteurs différents, et elles se sont emparées de 12 chars d'assaut du gouvernement.

Les troupes fascistes du secteur de la Jarama, au sud-est de la capitale, annoncent elles aussi qu'elles ont infligé de lourdes pertes au gouvernement. Les combats sont si furieux à cet endroit que Madrid ne peut envoyer des renforts sur le front de Guadajajara, au nord-est de la capitale. Les aviateurs fascistes déclarent que les routes sont remplies de soldats du gouvernement qui reculent devant cette offensive.

Un rapport officiel mande que 40 défenseurs de Madrid ont été tués. Les chefs fascistes prétendent avoir enlevé 100 milles carrés à l'ennemi depuis 4 jours.

troisième secrétaire de l'ambassade espagnole à Londres. Deux jours après son arrivée, elle trouve que les femmes anglaises sont moines, l'année qu'elle le rapporte.

Grèves sanglantes aux E.-U.

Des rixes se produisent dans plusieurs villes et la situation est fort tendue dans l'automobile.

Le commerce canadien ne fut pas la cause de la démission de M. Gullett

(Presse Associée)
OHIOAGO, 11.—De nouveaux désordres accablent aujourd'hui la tension qui règne aux Etats-Unis sur les différends industriels.

Près d'une vingtaine de personnes ont été blessées dans une rixe entre la police et les piqueuteurs à la "California Packing Corporation" d'Alameda, Calif. A Chicago, d'autres taxis ont été lapidés, et les chauffeurs non-grévistes ont été battus au cours d'une bagarre qui a paralysé les transports par taxi. A la "Lancaster Iron Works", Pennsylvanie, scène d'une grève, la foule a lancé des oeufs aux ouvriers. Des procédures en injonction contre les grévistes de la "Chrysler Motor Corporation" font redouter des désordres possibles à Detroit.

A Alameda, la police dut lancer des bombes de gaz lacrymogène et des jets d'eau sur les piqueuteurs. Les balons, les poings, les pierres, tout servit dans la rixe. Les nuages de gaz forcent des résidents du voisinage à évacuer leurs maisons. 2 policiers et 1 piqueuteur furent gravement blessés.

Hausse de salaires

A Pittsburgh, la "Carnegie-Illinois Steel Corporation" a annoncé qu'elle accordera une augmentation générale de salaires, le 15 mars, à plus de 20,000 employés de bureaux et salariés. Le comité de direction du groupe des employés de la compagnie a rejeté le projet de se joindre à la Fédération Américaine.

(A suivre en page 11).

Vive opposition

Ce projet rencontrera une vive opposition de plusieurs collègues du cabinet de l'hon. Joseph Lyons, le premier ministre de l'Australie, dit-on, pour la raison qu'il comportait

Les grévistes de la "Dominion Textile" demandent un meilleur salaire

LE BILINGUISME A L'ECOLE

"Je suis en faveur de l'enseignement de l'anglais en temps et lieu et dans les bornes voulues", dit M. l'abbé Sideleau



Le distingué titulaire de la chaire de littérature française à l'Université de Montréal, professeur au Séminaire Saint-Charles Borromée, partage les vues de MM. Groulx, Minville et Barbeau.

NOTRE FAILLITE ECONOMIQUE

L'enseignement de l'anglais, le bilinguisme, problèmes capitaux et éminemment actuels qui retiennent l'attention d'un abbé Groulx, d'un Edras Minville, d'un Victor Barbeau et de tous ceux qui mettent leur perspicacité et leur faculté d'observation au service de la survie de notre groupement ethnique. Que pense, à ce propos, un professeur de carrière, un pédagogue de métier, nous le demandons à M. l'abbé Arthur Sideleau, professeur au séminaire St-Charles et titulaire de la chaire de littérature française à l'Université de Montréal.

— Que pensez-vous, M. l'abbé, de la question de l'enseignement de l'anglais ?

— Cette question se présente sous trois aspects : le pédagogique, l'économique et le culturel.

Avant d'exprimer sa pensée sur chacun de ces trois aspects, M. Sideleau déclare que, dans l'ensemble, il partage les vues de MM. Groulx, Minville et Barbeau, à savoir que l'enseignement de l'anglais ne doit pas être prématuré, qu'il n'est pas une condition essentielle de succès dans les affaires et que, excellente chose pour l'homme cultivé, l'étude de l'anglais est, pour le plus grand nombre, une source de confusion dans les idées et partant dans les mots.

Au congrès des instituteurs

— Un congrès d'instituteurs préconise l'anglais à quelques semaines de faire commencer l'enseignement de l'anglais en septième année.

— Au point de vue pédagogique, dit M. l'abbé Sideleau, il est essentiel de commencer par l'étude de la langue maternelle. Posséder sa langue, ce n'est pas seulement savoir la grammaire, c'est en avoir le génie et l'instinct.

— Si on enseigne prématurément une langue seconde, on brouille chez l'enfant son sens linguistique.

— Mais ailleurs n'enseigne-t-on pas une autre langue que la langue maternelle ?

— Oui. En Europe, en France, on enseigne une langue seconde, mais à partir d'un certain niveau de l'enseignement. Ce qui n'empêche pas les ly-

céens et les étudiants de maîtriser des langues qu'ils ont piochées longtemps après le début de leurs cours. M. Sideleau n'a-t-il pas rencontré en France des collègues qui savaient parfaitement l'anglais sans l'avoir appris à l'école primaire. Tant il est vrai que la science d'une langue, mais digérée, mais véritablement acquise, permet d'apprendre facilement et à bref délai une autre langue.

— Est-il si essentiel que cela que nous sachions parfaitement l'anglais ?

— Je ne réponds pas catégoriquement non. Dans tous les pays civilisés, on enseigne une langue seconde à côté de la langue maternelle. Par exemple, lors de la licence à lettres à la Sorbonne, on exige un examen sur une langue seconde.

Le problème ne se pose pas autrement pour nous que pour les autres peuples. Il est vrai que les Français, pour un, peut se retrancher facilement dans le génie qui lui est propre, sans courir le risque de voir se déformer son sens linguistique.

Citant Isocrate, M. Sideleau ajoute : "Les anciens ne dissociaient jamais l'art de penser de l'art de dire."

— Ce n'est pas pour peu de chose, n'est-ce pas ?

— Il faut bien admettre que nos gens ont cette fausse mentalité que les affaires doivent se faire en français. On voit nombre de Canadiens français qui croient préférable d'adopter des raisons sociales anglaises, qui rédigent leurs rapports en anglais, etc.

Ceci nous a conduit à la triste constatation que les Canadiens français ne croient pas à l'anglais, et que les Anglais ont exploité contre nous ce faux concept pour nous tenir en état d'infériorité. Voilà qui expliquerait, pour une large part, notre faillite économique. Celle-ci est d'abord notre oeuvre. Nous avons cru, à tort, que les affaires devaient se faire en anglais. J'ai connu dans un

(A suivre en page 11.)

DANS LA BEAUCE



M. J. Emile PERRON, de East-Broughton, est le candidat du gouvernement à l'élection du comté de Beauce.



M. Wilfrid DOYON, de St-Joseph de Beauce, accepte de se porter candidat du groupe Hamel à l'élection du 11 courant, en Beauce.

1,547 employés de la Dom. Textile à Magog et 639 à Sherbrooke

Le coin des Syndicats Catholiques

LES BRIQUEURS-PLÂTRIERS

Ce soir, assemblée des briqueurs-plâtriers. Que tous les membres du Syndicat soient présents. Le meilleur moyen de détruire tout l'intérêt d'un Syndicat, c'est de ne pas assister aux assemblées. Le plus sûr moyen de détruire l'esprit d'une union, c'est de ne pas coopérer volontairement avec les officiers dans leurs fonctions et de rester placidement dans son coin.

Alors, messieurs les briqueurs-plâtriers, avec la conscience professionnelle de ne pas manquer l'assemblée de ce soir. En raison de la construction générale qui s'annonce, veuillez vous unir de mieux en mieux pour bien défendre vos intérêts.

LES COMITES DE FILATURE

Samedi après-midi, à 3 heures et demie, il y aura réunion des représentants des comités de filature de la Dominion Textile et de la Paton. Pour présenter un front uni dans les réclamations des employés de la textile, c'est une obligation pour chaque représentant de se faire entendre. A vis des aux intéressés.

LES EMPLOYES-PEINTRES

Dimanche prochain, à 2 heures, assemblée importante des employés-peintres de la ville de Sherbrooke. Les patrons ont eu une assemblée très nombreuse et ont décidé de donner satisfaction à tous dans la profession des peintres et dans la profession des peintres-peintres. Les employés-peintres ont tiré de l'arrière. Les employés-peintres viendront donc en nombre imposant à la prochaine assemblée.

LE BIEN COMMUN

"En ce qui concerne les intérêts temporels, comme ils peuvent être conçus, la loi ne peut être obtenue par différents moyens, il est loisible aux uns et aux autres de préconiser diverses politiques; et, dès lors que celles-ci visent au bien commun et à l'ordre, elles sont bonnes. Les catholiques n'ont pas le droit, pour ce motif, de se suspecter mutuellement ni de s'injurier. Ils ont simplement le droit de défendre leur opinion et de combattre celle des autres par des moyens honnêtes et légitimes". (Cardinal Villeneuve).

LE BESOIN DE S'ORGANISER

Les ouvriers qui sont restés jusqu'ici en dehors des rangs de l'organisation ouvrière professionnelle ont sûrement manqué à un devoir envers leurs familles, envers leurs frères de travail et la société. En restant ainsi en dehors de l'organisation ils ont encore négligé leurs propres intérêts comme travailleurs et empêché l'organisation de leur métier d'avoir cette part de force numérique et économique nécessaires. Ce qui est le plus pénible à dire, c'est que ce sont généralement ces ouvriers non organisés qui critiquent à tort et de façon destructive les organisations ouvrières.

Ces ouvriers sont encore des nuls dans la société qui a plus que jamais besoin de la collaboration de chacun et qui ne voit pas pourquoi il changerait d'opinion touchant l'extension présentée par le projet de loi.

La motion Bennett de non-confiance était basée sur la loi disant que le gouvernement a "pris des mesures efficaces pour traiter du problème du chômage". Le gouvernement dit-il a reçu pour mandat de "donner des emplois rémunérateurs aux Canadiens". Il se contenta d'observer : "Nous savons tous s'il s'est acquiescé ou non de ce mandat".

Détresse des pêcheurs

Plus tôt dans la journée, M. Vincent Potier, (lib. Sherburne-Yamouche) parla en faveur des pêcheurs qui, dit-il, sont dans une extrême détresse et ne reçoivent pas du gouvernement — sur qui

(A suivre en page 11.)

DECORATIONS INEDITES POUR LE CENTENAIRE

Des écussons des villes, sociétés, institutions, etc., des Cantons de l'Est orneront les principales rues.

Le Comité du Centenaire projette de décorer notre ville d'une façon inédite à l'occasion des Fêtes. Il a communiqué avec toutes les villes des Cantons de l'Est, les clubs, les sociétés, associations, institutions religieuses, maisons d'éducation, etc., afin d'obtenir leurs écussons ou armoiries. Ces écussons serviront à orner les principales artères de Sherbrooke. Selon M. Trépanier, cette entreprise constitue une innovation.

À date, le Comité a reçu une cinquantaine d'écussons et il se propose d'en faire fabriquer de cinq à six cents copies pour les suspendre un peu partout dans la ville. Entre les écussons, on fera flotter des oriflammes aux couleurs officielles, bleu et jaune.

Ces écussons serviront de plus à faire de la publicité autour du Centenaire. C'est ainsi que lorsque les membres du comité et les autorités municipales seront reçus par le club Rotary de Montréal, ils apporteront avec eux des écussons et en décoreront la salle du banquet.

Le Comité recevra probablement la semaine prochaine les plans des pylônes qui seront érigés à l'entrée des quatre routes conduisant à Sherbrooke. Ces pylônes seront construits en planches murales en tôle. Les plans auront été acceptés, le comité demandera des soumissions afin de pouvoir procéder le plus tôt possible à leur érection.

Une fois la question des pylônes réglée, il pourra s'occuper de la diminution et de la décoration en général.

À la conférence des maires

Il a l'intention de profiter de la conférence des maires du Dominion, les 15-17-18 mars, pour faire mieux connaître notre ville et attirer l'attention sur les fêtes du Centenaire. Cette conférence qui se tiendra à Ottawa, coïncidera avec le congrès de l'Union des Municipalités du Canada.

Le Comité fera remettre à chaque maire une brochure décrivant les origines de Sherbrooke, son développement, ses avantages au point de vue industriel, etc. Elle contiendra enfin les principaux items du programme du Centenaire.

M. Léon Trépanier, secrétaire de la francophonie de l'Association des maires, part dimanche pour Ottawa où il fera l'organisation du secrétariat. Le maire prendra aussi part à la conférence et il partira probablement mardi matin.

Nombrés employés

En-dehors de Montréal, les filatures de la "Dominion Textile" constituent pratiquement le principal soutien économique des villes et villages où elles sont établies. A Magog, Qué., sur une population totale de 6,302 habitants, la compagnie emploie 1,547 personnes. A Montmorency, Qué., 1,625 personnes sur une population totale de 4,575. A Sherbrooke, sur une population de 29,923, 639 personnes sont à l'emploi de la compagnie, tandis qu'à Drummondville 484 personnes sur 6,609 personnes, travaillent pour les "Dominion Textiles".

On a admis durant toute l'enquête, dit M. Ballantyne, que la compagnie avait été "gérée et administrée prudemment et économiquement". Elle fut aussi habilement dirigée. Le moyen de gagner, par exemple, par employé, s'est élevé de 1930 à 1936, de 1,200 à 1,500. L'augmentation du travail qui participe à l'accroissement de la production de la richesse, dit-il.

UN FREIN AUX COMMUTATIONS

QUEBEC, 11. — L'hon. Maurice Duplessis présente un projet de loi qui entrainera de grandes commutations. Il a trait aux exemptions de taxes municipales et scolaires. L'existence d'une loi générale qui interdit aux corporations municipales et scolaires d'accorder des exemptions de taxes. Par contre, une clause permet d'accorder des commutations.

Le projet de loi, qui a été adopté par le conseil exécutif, vise à empêcher les municipalités d'accorder des exemptions de taxes. Les contribuables paient en conséquence.

UNE FEMME TRAHIT BERNARD ET FONTAINE

QUEBEC, 11. — Le sergent Philéas Cloutier, de la Police Provinciale, a déclaré au cours du procès de Bernard et Fontaine, que dans une municipalité, prenant des commandes et la marchandise était livrée plus tard. Maintenant, de nombreuses compagnies, notamment des compagnies qui fabriquent des liquides dentaires ou vendent des bulles, envoient des vendeurs dans un territoire avec un plein camion de produits et les vendent comme le feraient des colporteurs, au détriment de la municipalité.

Si toutes les municipalités adoptaient un semblable règlement, la province serait divisée en compartiments de commerce et les affaires seraient étranges, a déclaré l'hon. P. J. Leduc, ministre de la Voirie. Le commerce dans les limites de la province devrait être libre, et non sujet à des barrières comme entre des pays étrangers. Un manufacturier ou un grossiste a le droit de disposer de ses marchandises, envoyer des voyageurs dans les villes.

(A suivre en page 11.)

Un employé expose les griefs de ses compagnons de travail. — En faveur de la création d'une union privée. — Les ministres du Travail mis au courant de la situation.

DECLARATION DES SYNDICATS

Au moment où nous allons sous presse, nous apprenons qu'une délégation des grévistes de la "Dominion Textile" est en conférence avec les officiers de la compagnie aux bureaux de celle-ci et que les grévistes font une série de demandes que la compagnie devra étudier. M. F. R. Daniels, de Montréal, gerant général de la compagnie, que nous avons pu rejoindre au téléphone, nous a déclaré : "Les porte-paroles des grévistes sont avec nous en ce moment et nous font part de leurs demandes. Toutefois, ces demandes sont nombreuses et je crois bien qu'il nous faudra deux ou trois jours pour les étudier sérieusement. Dans les circonstances, nous proposerons probablement au travail jusqu'à ce qu'une autre conférence soit convoquée dans quelques jours. Alors nous serons en mesure de faire connaître aux grévistes ce que nous pouvons leur accorder".

Chez les grévistes ce matin, un porte-parole a déclaré qu'aujourd'hui, un éclaircir, citoyen bien connu de notre ville, mais qui n'a rien de commun avec les officiers de la compagnie ou les employés de l'usine, doit se rendre auprès des officiers de la compagnie pour préparer la voie à une entente entre patrons et ouvriers. Le porte-parole des grévistes a ajouté en parlant au représentant de notre journal : "Si les officiers de la compagnie sont disposés à nous donner une entrevue, le comité que nous avons formé hier après-midi se rendront aux bureaux de la compagnie et nous étudierons avec eux les griefs que nous avons à présenter ainsi que nos demandes. Ces demandes seront faites par écrit aujourd'hui même et nous demandons entre autres choses la permission de former une union privée dans notre propre usine afin de régler nos affaires nous-mêmes avec les patrons. Nous demandons aussi une augmentation de salaires."

Des tentatives seront faites dans le cours de la journée par les grévistes de la "Dominion Textile" auprès des officiers de la compagnie dans le but d'obtenir un règlement de la grève. Les demandes formulées par un comité des grévistes qui réclament notamment des salaires plus élevés et une union dans l'usine même, indépendante de toute union ouvrière.

M. C. B. Howard, député de Sherbrooke aux Communes, est attendu ce soir d'Ottawa, et M. Clavis Bernier, du département du travail à Québec, délégué par l'hon. William Tremblay, ministre du Travail, est attendu dans le cours de la journée. Tous deux, MM. Howard et Bernier, rencontreront les grévistes dans le but de mettre fin le plus tôt possible aux difficultés survenues hier matin à la "Dominion Textile" et qui paralysent complètement, depuis hier soir, tous les départements du coton.

Nous avons appris en effet ce matin que les ouvriers et ouvrières qui étaient déclarés à l'arrêt hier ont tous quitté l'usine où ils n'ont plus de travail pour eux par suite de l'immobilisation des départements déjà en grève, et on calcule aujourd'hui que la grève affecte près de 90 ouvriers et ouvrières, soit des grévistes, soit des sympathisants, soit des employés qui sont dans l'impossibilité de travailler.

Télégrammes reçus

Voici le texte des dépêches qui ont été reçues hier après-midi aux quartiers généraux des grévistes à la salle du club Howard, le premier du député de Sherbrooke à Ottawa et l'autre, de M. William Tremblay, ministre du Travail à Québec. Celui de M. Howard se lit comme suit :

En marge de la rumeur publiée hier l'effet que les grévistes ne voulaient pas négocier avec les autorités municipales, le porte-parole a déclaré à notre représentant : "Il est faux que les grévistes aient refusé de négocier avec les autorités municipales. Les chefs de la grève n'acceptent pas la conduite des grévistes qui se sont vantes de cela. Nous nous sommes réfugiés au club Howard parce que nous voulions communiquer avec les grévistes qui avaient obtenu l'enquête royale l'an dernier."

Pas d'agents étrangers

Les grévistes veulent aussi laisser savoir à la population qu'ils ne furent aucunement encouragés par des agents de l'étranger. Le porte-parole a déclaré à ce sujet : "La grève a été déclarée pour régler nos propres affaires sans l'intervention de qui que ce soit, étranger à l'industrie. Il est vrai que nous avons été approchés par des gens qui savaient nous leur avaient fait savoir que nous n'avions pas besoin d'eux. Les communistes n'ont rien à faire avec cette grève et nous n'avons pas besoin d'eux."

Le porte-parole a encore déclaré que les grévistes ne se rendent pas à Québec, mais qu'ils se rendent à la législature, et s'ils ne le savent pas encore, nous leur demandons de nous permettre d'avoir accès aux livres de la compagnie et nous leur ferons voir alors les raisons qui ont fait naître ces difficultés."

Comité de secours

C'est aussi l'intention des grévistes d'avoir appris de former un comité de secours pour venir en aide aux grévistes dans le cas où la grève durerait plus longtemps. Ils ne voudraient pas accepter les demandes des grévistes. "Nous ferons alors appel aux marchands sous forme d'une souscription publique et nous espérons être bien accueillis" nous dit un gréviste.

M. J.-G. Kershaw, gerant de la "Dominion Textile" à Sherbrooke, a déclaré qu'il n'avait encore rien à communiquer aux journaux, mais qu'il avait entendu dire que des représentants des grévistes devaient rencontrer les officiers de la manufacture aujourd'hui.

Au quartier-général de la police, nous avons appris que la grève a déclaré dans le plus grand nombre de lieux aux heures d'entrée et de sortie des employés du département de soie, tandis que des grévistes surveillent les portes pour empêcher de rentrer ceux qui appartiennent au département du coton et qui tentent d'entrer dans l'usine. C'est dire qu'il n'y a presque pas de piéage.

(A suivre en page 11.)

3e soirée littéraire

Le major Vivier

Le major Vivier, de la 1^{re} division, sera le conférencier invité.

A titre de conférencier officiel de l'Alliance française, M. Vivier fit l'itinéraire de l'est il y a deux ans et vint à Sherbrooke le 18 novembre 1935. Il est artiste, auteur et soldat. De sang celtique, il est apparenté aux Gallois, aux Celtes d'Ecosse et d'Irlande. Sous-lieutenant au début de la grande guerre, il conquiert 95 galons de major au cours de celle-ci. Il se dit lui-même "l'homme de nulle part" car il a vu le monde entier et croisière le long des côtes de Bretagne.

La prochaine conférence de M. Vivier s'intitule comme suit : "La main dans la main — développement parallèle de la littérature et de la civilisation en France depuis leur origine".

La soirée commencera à neuf heures.

Mort tragique de Mlle Blanchette, de St-Adrien de Ham, à Wottonville

(Spécial à la "Tribune")

WOTTONVILLE, 11. — Mlle Gabrielle Blanchette, fille de M. et Mme Blanchette de St-Adrien de Ham, qui était à l'emploi de M. et Mme Fernand Vallancourt, était à préparer son dîner lorsqu'elle fit une chute dans la cave. Comme elle était seule à la maison avec deux enfants en bas âge, personne ne put lui porter secours, et ce n'est que lorsque la petite Lucie Vallancourt fut de retour de la classe, que la blessée fut secourue. Le Dr Armand Roy, fut mandé ainsi que M. le curé P. H. Picard, qui lui administra les derniers sacrements. Mlle Blanchette est morte sans avoir repris connaissance, des suites d'une hémorragie cérébrale.

L'enquête menée par le Dr Leduc, de Wottonville, M. Marcel Drouin fut le principal témoin en tant que témoin. Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle. La dépouille mortelle a été transportée dans sa famille à St-Adrien.

Lors de l'accident, M. et Mme Vallancourt étaient absents de la maison. M. Vallancourt a Québec en voyage d'affaires, et son épouse dans sa famille à St-Jean d'Iberville.

(A suivre en page 11.)

INSPECTEUR PLOMBIER DE LA CITE

Le comité d'hygiène, que préside le conseiller J.-E. Lacroix s'est prononcé en faveur de l'engagement d'un inspecteur-plombier qui fera l'examen de la tuyauterie de l'égout et des installations d'égout.

Aucun nom n'a été mis de l'avant et le comité prendra en considération toutes les demandes qui lui seront adressées.

Action en déqualification contre le conseiller McKee, de St-Mathieu de Dixville

L'hon. juge C.-D. White, de la Cour Supérieure, entend aujourd'hui la cause en déqualification de M. J.-A. Demers, de St-Mathieu de Dixville, contre M. E.-A. McKee, conseiller de cette même municipalité.

M. J.-A. Demers allégué que le défendeur, en sa qualité de conseiller de la municipalité, aurait comme tel régulièrement et illégalement retiré un avantage pécuniaire en remplissant une charge lucrative comme contremaître de travaux de voirie exécutés par la municipalité de Dixville.

Il prétend que M. McKee aurait accablé de contreparties aux dispositions de la loi sur la fraude et la corruption dans les affaires municipales et il demande qu'il soit déchu

de sa charge de conseiller et déclaré inhabile à la remplir pour les prochains 5 ans.

Le défendeur soutient qu'il avait le droit de travailler aux chemins municipaux et que M. Demers est mal fondé de prendre la présente action parce qu'il était conseiller lui-même dans le temps que lesdits travaux ont été faits et qu'il a approuvé le tout de son vote.

Il déclare que le demandeur ne serait pas sujet britannique et, en conséquence n'aurait pas le droit de voter, enfin il dit que comme aubin, il n'aurait aucun droit municipal pour prendre une action en déqualification contre un conseiller au Canada.

La cause se continue.

CHOISI PREFET DU COMTE DE FRONTENAC

LAMBTON, 11. — M. Moïse Deveau, maire de Lambton, a été élu préfet du comté de Frontenac.

UN REPRESENTANT DES DOMINIONS DANS LE CABINET ANGLAIS

LONDRES, 11. — Le "Daily Mail" dit que lorsque M. J. Chamberlain deviendra premier ministre, il fera peut-être entrer dans son cabinet un homme d'Etat d'un Dominion comme représentant de l'empire.

M. Stanley Bruce, haut-commissaire de l'Australie à Londres, et le général Ian Smuts, de l'Afrique-Sud sont mentionnés comme des possibilités. Le nouveau ministre, dit le journal, deviendra probablement président d'une Commission de la défense de l'Empire, à laquelle on nommerait des représentants de tous les Dominions, afin qu'ils participent à la stratégie de la défense impériale.

LE MAJOR VIVIER

(A suivre en page 11.)

LA TRIBUNE

Fondée en 1918.

Pour tous services: 3, rue Marquette, Sherbrooke. Téléphone: 971.

Administrateur: Lionel VACHON
Rédacteur en chef: Louis-Philippe ROBIDOUX
Chef de l'information: Aurèle GOYER

Services de nouvelles:

La Presse Canadienne, la Presse Associée, (E.-U.)
L'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)

Représentants:

J. B. Rathbone, Montréal, Toronto, — Burke, Kuipers
& Mahoney, New York, Chicago, Atlanta, Dallas.

JEUDI, 11 MARS 1937.

Les finances ontariennes

M. Mitchell Hepburn, premier ministre d'Ontario, qui cumule aussi les fonctions de grand argentier de sa province, est tout rayonnant de pouvoir annoncer que son administration boucle son budget, pour l'année fiscale qui se terminera le 31 courant, avec un surplus de \$7,347,729.

En fait, c'est un succès qui dépasse les plus belles espérances de M. Hepburn, et la chose est si rare qu'on aurait vraiment mauvaise grâce d'essayer, par des critiques inutiles, d'atténuer un si bel état financier.

Au cours de l'année qui est sur le point de finir, la province d'Ontario a recueilli, en revenus bruts, \$92,221,809, mais elle a été particulièrement fortunée en prélevant quelque dix-sept millions de dollars en droits de succession seulement.

Les fortunes, dans le Québec, sont généralement plus modestes que dans la province-sœur, et, conséquemment, les droits de succession y sont beaucoup moins importants.

Dans son discours du Budget, le premier ministre Hepburn se dit particulièrement heureux de pouvoir annoncer une réduction de la dette consolidée de la province pour un montant de \$26,160,835. C'est assurément un bon pas vers une amélioration sensible de la situation financière, mais on aurait tort, cependant, de croire que la dette ontarienne est minime, puisque la dette brute, au 31 mars courant, s'établira à \$656,611,588.

L'accroissement des revenus le permettant, M. Hepburn annonce, dans son discours, l'abolition de la taxe d'amusement. Toutefois, d'aucuns se demandent si c'est par là que le gouvernement de la province aurait dû commencer. Pour notre part, nous croyons que la taxe d'amusement qui, en définitive, n'affecte que ceux qui ont le moyen d'aller aux spectacles, aux théâtres, aux courses, etc., aurait pu être maintenue, tandis que d'autres, qui affectent tous les citoyens, auraient pu être abolies ou allégées. C'est une affaire d'opinions.

En somme, le budget de l'Ontario démontre, en première analyse, que la situation générale s'améliore substantiellement dans une province qui a des intérêts communs avec ceux de la province de Québec. Et c'est tant mieux.

En Belgique

Dans le "Bulletin des Renseignements Commerciaux", M. Yves Lamontagne, commissaire du Commerce à Bruxelles, signale que la situation économique, en Belgique, a été manifestement encourageante l'année dernière. Il relate, cependant, les différends ouvriers sont nombreux en Belgique et qu'ils pourraient bien compromettre les progrès en voie de réalisation, si l'on ne prend soin de les régler à la satisfaction de tous. M. Lamontagne écrit:

"L'année 1936 a été témoin d'un changement remarquable dans le commerce de l'univers, les prix des matières premières ayant monté sur les marchés internationaux. Pour certains produits, la hausse fut frappante, comme dans le cuivre, le plomb, le zinc, et le caoutchouc au groupe industriel, et dans le café, le sucre, et le blé à la section des denrées alimentaires. Cette ascension peut être attribuée à un relèvement de la consommation et de la demande en général, accentué considérablement par de gros achats gouvernementaux de fournitures de toutes sortes pour fins de guerre. Ainsi, dans des conditions plus ou moins salubres, le monde a franchi une nouvelle étape dans le cycle des affaires.

La Belgique a participé pleinement à l'amélioration de la situation économique de l'univers qui s'est fait sentir l'année dernière, et ceci ressort clairement du progrès réalisé dans les finances, l'industrie, le commerce, et les affaires en général.

Avec la hausse des prix, les salaires ont aussi commencé à monter, et la presse belge, aussi bien que les chambres de commerce du pays, soulignent le fait qu'il faudra peut-être éventuellement combattre la hausse du coût de la vie par la suppression des contingents et l'adoption d'autres mesures propres à rendre plus vive la concurrence en permettant de pratiquer des importations sur une plus haute échelle.

Les augmentations de salaires qui furent accordées l'année dernière vinrent à la suite de sérieuses grèves en Belgique au

mois de janvier. Il est tout à fait possible qu'il se produise dans un avenir très prochain d'autres soulèvements intérieurs, à moins qu'on n'effectue des réductions dans le nombre des heures de travail chez les mineurs des houillères, et d'autres industries seront peut-être affectées. Cependant, pourvu que les problèmes qui confrontent le Gouvernement et les employeurs soient résolus d'une façon satisfaisante et que la situation politique internationale s'améliore, la Belgique devrait pouvoir s'attendre à une continuation de l'amélioration qui a été manifeste en 1936".

Feuilles Volantes

Les exploités et les écumiers ont tout à gogo. L'expression rare confine trop souvent à l'indigence de la pensée.

Les fomenteurs de grèves ne respectent pas toujours le secret de tas...

Les petits esprits considèrent toutes les petites choses comme des bagatelles.

La prose idéale, à mon humble avis: un déluge d'idées dans un désert de mots.

La dévaluation de l'argent peut avoir du bon, mais jamais la dévaluation des personnes.

Certains chanteurs n'ont rien d'autre à nous offrir, à cœur d'année, qu'un fillet de sol.

On a remarqué que ce sont les questions qui ne se posent pas que l'on pose le plus fréquemment.

S'il est beau de parler contre la vanité des choses humaines, il est plus admirable encore de n'y pas succomber.

Un journal nous apprend que "le léisme détruit les livres". Ceux qui n'en achètent jamais ne manqueront sûrement pas de se féliciter de leur intuition...

Ce fanatisme, qui traite les Canadiens français de "rats musqués", fera bien de ne pas se montrer dans la province de Québec, s'il veut éviter de se faire prendre au collet.

TRISTAN

L'opinion des autres

La Constitution canadienne

Maintenant qu'on a établi clairement la juridiction du pouvoir fédéral, il appartient aux hommes d'Etat et au peuple canadien de déterminer les amendements à apporter à la Constitution. Tous les intérêts sont d'accord pour proclamer la nécessité d'une redistribution de pouvoirs entre le gouvernement central et les gouvernements provinciaux. Mais la difficulté provient précisément du fait que lorsqu'on cherche à proposer des amendements, on ne s'accorde point.

(Times — Londres).

Tout s'enchaîne

La dévaluation et les nouvelles charges sociales provoquent la hausse des prix. La hausse des prix provoque les réclamations des fonctionnaires. L'augmentation des traitements provoque de nouvelles dépenses. Les nouvelles dépenses provoquent le déficit croissant du budget. Le déficit du budget provoque des emprunts, qui grossissent la dette de l'Etat et les intérêts qu'il doit payer. Un Etat ne peut pas vivre en dépendant trente millions de plus qu'il n'a.

(Le Journal des Débats — Paris).

La remise de 5 pour cent

L'homme le plus populaire, pour le moment, auprès des fonctionnaires du service civil, est M. Dunning. Le ministre des Finances est un homme charmant, mais les fonctionnaires civils lui trouvent certainement un charme inaccoutumé depuis qu'il a annoncé, jeudi soir, que le gouvernement recommanderait à la Chambre des Communes de remettre la déduction de cinq pour cent, effectuée sur les salaires de plus de \$1,200. La recommandation du gouvernement recevra l'approbation de la Chambre. Ce que le gouvernement veut, la majorité des députés, en effet, l'endosse.

Le public verra d'un bon oeil cette décision. C'est d'abord un encouragement légitime aux fonctionnaires du gouvernement de maintenir le haut niveau du service civil fédéral. Le gouvernement, de plus, se doit de donner l'exemple en tout. Cette façon de traiter ses propres employés inspirera peut-être aux employeurs du Canada en général de l'imiter. En tout cas, elle leur indique la voie à suivre. — C. U.H.

(Le Droit — Ottawa).

Les Beaux Vers

Berceuse

Mon trésor, à la bouche blonde,
Tu ne connais pas ton bonheur;
Ton petit lit, plein de douceur,
Pour toi, représente le monde.

Do, Do, l'enfant do,
Dans son doux berceau,
L'enfant dormira bientôt
L'enfant grandira trop tôt!

Mon petit ange, les années
Ne marquent pas encore ton front;
Pour nous, hélas! il est trop prompt,
Le vol fatal des Destinées!

Do, Do, l'enfant do,
Dans son doux berceau,
L'enfant dormira bientôt
L'enfant grandira trop tôt!

Mon chérubin, combien j'envie
Ton innocence et ton sommeil!
Dors! Ne hâte pas ton éveil
Aux cruels soucis de la vie!

Do, Do, l'enfant do,
Dans son doux berceau,
L'enfant dormira bientôt
L'enfant grandira trop tôt!

Henri ALLORGE.

Tribune libre

Sous cette rubrique nous reproduisons les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent cependant en rien la responsabilité de notre journal.

LE CENTENAIRE, UN MONUMENT, UNE SUGGESTION

Sherbrooke, 9 mars 1937.
Monsieur le Rédacteur,
La "Tribune".

Monsieur: —

Je vous serais obligé d'un espace dans votre journal pour la publication de quelques notes suivantes.

La Cité de Sherbrooke se prépare à célébrer le centenaire de sa fondation.

Chaque, avec les meilleures intentions du monde, fait des suggestions pour commémorer cet événement remarquable, sous une forme concrète et précise.

Les uns ont préconisé des parcs historiques à l'entrée de la ville; d'autres ont proposé la création d'une bibliothèque municipale; un certain nombre favorisent un bain municipal. La Ligue des Propriétaires demande une croix lumineuse.

Ce sont, je crois, les quatre principaux projets qui ont été proposés à date.

Une croix lumineuse: l'idée est magnifique parce qu'elle symbolise la religion du Christ et la Rédemption du monde, mais il faut avouer que nous en avons déjà, placée sur un rocher historique.

L'idée d'un bain municipal, a subi une forte critique et semble maintenant en défaut.

La construction d'un bain public, avec gymnase, est un besoin qui se fait sentir, spécialement pour notre jeunesse.

Quant à la fondation d'une bibliothèque municipale, l'aveu en toute sincérité que c'est quasi une nécessité dans une ville de l'importance de Sherbrooke.

Mais ces deux derniers projets nécessitent une dépense d'au moins trente à quarante mille dollars pour être en proportion de leur titre de "commémoration du centenaire"; de plus, il faudrait pouvoir à leur entretien, à l'engagement d'un ou deux employés ou gardiens permanents, payer le chauffage, l'éclairage, l'achat de livres, etc. Avec la crise actuelle du chômage la ville serait-elle en position de payer le coût de cette construction et de son entretien, surtout après avoir dépensé quelque \$25,000.00 pour la célébration des fêtes du centenaire?

Le Conseil a déjà prévu jusqu'à un certain point à cette question d'un bain public en créant certaines zones de sûreté dans la rivière Magog.

De plus, sous le rapport d'une bibliothèque municipale, peut-être qu'en cherchant un peu, nous pourrions trouver un édifice ou une grande salle qui pourrait être divisée en sections, et dont le louage pourrait coûter moins cher que le coût de l'intérieur de la construction d'une bibliothèque; dans cet édifice ou cette salle, seraient aménagées les deux bibliothèques françaises et anglaises, d'où déjà double économie.

Pour ma part, je soumettrais à l'approbation ou à la critique de mes concitoyens un autre projet. Depuis nombre d'années, nos ouvriers de Sherbrooke, surtout ceux qui ne sont pas favorisés de la fortune, réclament une école industrielle pour permettre à leurs enfants de devenir non plus de simples manoeuvres, mais des têtes dirigeantes dans nos diverses industries.

Cette question, longtemps débattue, a pris une forme concrète lorsqu'il fut question de l'érection de la nouvelle École du Centre. La Commission Scolaire de Sherbrooke a reconnu, non seulement le besoin, mais la nécessité d'une école industrielle dans la cité de Sherbrooke, surtout quand elle a constaté que des petites municipalités telles que Drummondville, Grand-Mère, etc., avaient déjà une école industrielle et que celle-ci fonctionnait très bien et rendait un service réel à la population. Elle a donc aménagé des salles spacieuses, bien éclairées, bien ventilées, dans le sous-basement de l'école. Voilà plusieurs mois que ces salles sont prêtes, mais elles restent stériles et notre population semble depuis être retombée dans la léthargie et la chose en est restée là, bien que quelques citoyens bien intentionnés se soient réunis quelques fois pour essayer de réaliser le projet.

Mais, comme dans toute entreprise du genre, il manque le nerf de la guerre, c'est-à-dire l'argent nécessaire pour outiller l'école industrielle, pour l'achat de matériaux, de machines, et le paiement des professeurs.

La Commission Scolaire a fait sa part et, je crois qu'elle serait disposée à faire encore un peu plus. Reste l'initiative du conseil municipal et de la population. Je sais que nos industriels sont bien sympathiques au mouvement et quelques-uns même seraient disposés à fournir un certain outillage ou même des professeurs; cependant cela n'est pas suffisant. Il faudrait, pour que l'école industrielle ouvre

CASSEZ CE RHUME
Prenez une dose de la Prescription RINEX du Dr. H. J. Rixner, de Québec, qui vous guérira de votre rhume en deux heures, et en outre deux heures après. Remarque: comme vous ne pouvez pas vous en passer, voyez au préalable, dans la pharmacie RINEX, si vous avez le droit de le prendre. Votre pharmacien vous le fera connaître. Prescriptions RINEX.

De la TRIBUNE

Il y a 25 ans

SHERBROOKE. — Les funérailles de Jean-Baptiste Dubois, l'un de nos plus anciens concitoyens décédé récemment à l'âge de 77 ans, eurent lieu hier en l'église Notre-Dame. M. le curé Busterea a chanté le Libera. M. Félix Bilodeau était directeur des funérailles. Les porteurs étaient MM. Alfred Landot, F. Cantin, Alphonse Charest, Damase Aubé, D. Roussel et T. Allard. Le deuil était porté par M. Alfred Dubois fils du défunt, MM. Arthur Maltais et Étienne Rouillard, ses gendres, MM. Narcisse et Fortunat Pelletier, de St-Fortunat de Wolfestown; Wilfrid, Téléphone et Fortunat Rouillard, Henri Dubois, Alphonse Lord, Ollivier Gendron, Jeffrey Boucher, Édouard Lord, Alfred, Ernest et Antonio Descoeurs, Rodolphe Gendron, Adélaïde Houle, J. Roberge, etc.

SHERBROOKE. — Une nouvelle compagnie, ayant pour but la fabrication de l'électricité, vient d'être formée avec bureau-chef à Windsor Mills. Les promoteurs sont MM. Joseph, Alphonse Bégin, le notaire Édouard-Honoré Bégin, dans le comté de Richmond; William Henry Mitchell, gérant d'affaires, de Lyster Station, dans le comté de Mégantic; Pierre Tanquay et Joseph Tanquay, marchands de bois de St-Pierre, dans le comté de Montmagny, et Ernest Roy, de Québec. Cette compagnie s'appellera la "G. T. P. Manufacturing Co." avec du capital de \$149,000.

tives générales devraient être prises par un exécutif fort peu nombreux. Je vous remercie, monsieur le Rédacteur, de votre obligeance, et je vous présente mes respectueux hommages.

P.-H. DUBUC.

MONTREAL. — Le gouvernement provincial a décidé par arrêté ministériel qu'une grande étendue de terrain dans la péninsule gaspésienne ne pourra pas être morcelée en claims miniers excepté pour le pétrole et le gaz naturel. Ce décret, qui s'applique aussi à une région moins étendue du com-

CHEZ WILSON

Non pas
6 lampes
mais
8 lampes

RADIO VICTOR RCA

MODELE 1937

Prix \$122.50
Allocation sur votre vieux radio . . . \$ 25.00

Vous coûtera donc \$97.50

Radio Victor, 6 lampes \$94.00
Pour votre vieux radio \$ 25.00

Vous coûtera donc \$69.00

Voyez l'étalage de radios dans nos vitrines.

H. C. Wilson & Sons, Limited

37, rue Wellington-Nord. — Voisin du théâtre Granada.
Pianos — Radios — Frigidaires — Meubles — Laveuses — Poêles.

té de Laviolette, sera en vigueur jusqu'au 23 février 1938. Les comités pris dans la péninsule gaspésienne en vue de gisements de pétrole, affectés. Des travaux d'exploration et de recherche seront entrepris dans la région.

Agréable
À L'OREILLE!
MUSIQUE RENDUE PAR UN TOUCHER DE MAÎTRE



Agréable au
GOÛT!

La SAVEUR
Naturelle
de TOMATE
des
PRODUITS
de TOMATES

à "Pression Douce"

Qu'il est agréable à votre oreille d'entendre les douces mélodies habilement rendues par le toucher du virtuose...

Et que vous êtes reconnaissants de goûter à cette saveur naturelle de tomates fraîchement cueillies qui se retrouvent dans les Produits de Tomates Libby's à "Pression Douce". Le procédé dit à "Pression Douce" est un procédé breveté créé par Libby's pour n'extraire que le jus pur et doux des tomates. Les tomates de Libby's proviennent de graines sélectionnées et soigneusement sélectionnées, et sont cultivées de façon experte sous la surveillance de Libby's. Quand elles atteignent leur pleine maturité sous les rayons chauds du soleil vivant, elles sont rapidement expédiées aux cuisines de Libby's les plus proches. Là, le procédé breveté à "Pression Douce" (334,356) retient toute la saveur fortifiante des tomates riches en vitamines et en sels minéraux, et vous retrouvez ce saveur dans le fameux "tiro" de pro-

JUS DE TOMATES LIBBY'S
... Servez-en au déjeuner, au lunch et au souper, comme apéritif ravissant et sain.

CATCHUP AUX TOMATES LIBBY'S
... Donne meilleur goût à vos meilleurs repas et donne de l'appétit pour les repas composés de "restes".

SOUPES AUX TOMATES LIBBY'S
... La méthode à "Pression Douce" a ajouté cette saveur de tomates fraîchement cueillies que nulle autre soupe aux tomates ne peut offrir.

3737BF

FAITS AU CANADA PAR LIBBY, MCNEILL & LIBBY OF CANADA, LIMITED, CHATHAM, ONTARIO

Chronique sociale

—Le docteur et Mme J.-Alme Darche, de la rue King-Ouest, sont de retour d'un voyage de quatre mois à Tampa et Daytona Beach, Floride. Ils ont fait le voyage en auto et ont visité sur leur parcours plusieurs villes des Etats-Unis.

—Mlle Hélène Jackson, de la rue Larocque, est de retour d'un voyage de trois semaines à Montréal où elle a été l'invitée du docteur et Mme L.-P. Lafrenière.

—Mlle Jeannette Grailon, de la rue King-Ouest, est partie, mardi, pour un voyage de quelques jours à Québec.

—M. C.-C. Cabana, de la rue Melbourne, était de passage à Magog, mardi, et a visité sa mère, Mme H.-C. Cabana.

—M. C.-A. Letarte, de Warwick, était de passage à Sherbrooke cette semaine en voyage d'affaires.

—M. et Mme Darcy O'Bready, de la rue Montréal, et leurs enfants, étaient de passage à Windsor Mills, cette semaine, les hôtes de M. et Mme A. Milette.

—La Révérende Mère Ste-Marie du Rédempteur, supérieure au couvent de la Congrégation à Ottawa, était de passage à Sherbrooke, hier, à l'occasion des funérailles de sa belle-sœur, Mme D.-J. McManamy.

—M. Antonio Saint-Hilaire, de Montréal, était de passage à Sherbrooke, cette semaine.

—La réunion du "Jeudi Musical" a lieu ce soir à la résidence de Mlle Sybil Grégoire, de la rue Queen. Mlle Pauline Saint-Pierre et MM. Roméo Duford et Richard Rouleau seront avec Mlle Grégoire les hôtes de la soirée.

—Mme Roger Bouchard, de Coaticook, passe quelque temps à Sherbrooke, l'invitée de Mlle Berthe Bouchard et de M. Robert Bouchard, de la rue Sanborn.

—Mme Pierre Lafort, de Montréal, a passé quelques jours à Sherbrooke, l'invitée de Mlle Yvette Dubé.

—Mme Doria Allard et Mme Prédéric Allard, de la rue Murray, ont passé quelques jours à Montréal chez des amis.

—Mme R. Tremblay, Mlle Adrienne et Madeleine Baril et M. Edgar Baril, tous de Montréal, étaient de passage à Sherbrooke et à Lennoxville, cette semaine, et ont été les hôtes de Mme A. Perrault.

—Mme William Aury est de retour d'un voyage à Saint-Hyacinthe où elle a visité sa fille, Mme Normand Nault.

—M. Joseph Janelle, de la 1ère Avenue, était de passage à Richmond, cette semaine.

—M. l'abbé Léon Drapeau, aumônier de la J.O.C., est de retour d'un court voyage à Montréal.

—Mme Oscar Saulnier est de retour de Weedon où elle était rendue à l'occasion des funérailles de son grand-père, M. Thomas Bouchard.

—M. J. Martel, de Coaticook, était de passage à Sherbrooke cette semaine.

—Mlle Gisele Desruisseaux a passé quelques jours à Montréal chez des parents.

—Un bridge très réussi a été donné, hier soir, au Mackinac Memorial sous les auspices de l'équipe de Basketball du Y. W. C. A. Après la partie de cartes, un goûter fut servi par Mlle Emily Odell, Margarete Daniels, Madeleine McCabe, Muriel McIntyre, Gertrude Gaffney et Vera Hall. La table était ornée d'un geranium et de banderoles vertes et illuminée de bougies vertes. Le gâteau raffiné au centre de la soirée a été gagné par Mlle Nellie Island. Mlle Margarete Nicholson, Emily Von Berg et Dorothy Miller étaient les hôtes de la soirée.

Recettes

TAPIOCA AUX FRUITS

1 tasse de tapioca fin ou 1 tasse de tapioca perlé.
1 cuillerée à thé de sel.
3 tasses de lait.
1/2 tasse de sucre.
1 jaune d'oeuf.
1 blanc d'oeuf.
1 cuillerée à thé de vanille.
1 tasse de fruits frais.

Faites cuire le tapioca avec le lait dans la partie supérieure du bain-marie jusqu'à ce qu'il soit transparent. Ajoutez une petite quantité de mélange chaud au jaune d'oeuf battu. Combinez avec le mélange dans une bouillotte double et faites cuire 5 minutes. Otez du feu et incorporez le blanc d'oeuf qui a été battu en neige ferme et la vanille. Le fruit peut être ajouté au mélange avec le blanc d'oeuf, ou placé au fond du plat et recouvert du mélange. Servez chaud, ou après refroidissement. Si vous servez de tapioca perlé, faites tremper pendant au moins une heure dans de l'eau froide; égouttez avant de faire cuire.

DES CELLULES POUR LES LAIQUES CHEZ LES BENEDICTINS

Avec l'autorisation et la bénédiction de leur évêque Mgr A. O. Gagnon, les Moines Benedictins de St-Benoît du Lac lancent un appel pour la construction d'une modeste église et d'une vingtaine de cellules.

Comme on le sait, l'apostolat normal des Benedictins s'exerce au monastère, où les prières, lectures et surtout ecclésiastiques viennent se recueillir, se reposer dans une atmosphère de silence et de prière liturgique, s'efforcer à l'audition des mélodies grégoriennes qui revêtent de beauté la grande prière de l'Eglise.

On le sait: les Benedictins canadiens n'ont qu'un tout petit oratoire où quelques personnes seulement peuvent trouver place. Ils n'ont pas de chambres convenables pour les hôtes. Un petit agrandissement s'impose donc. Il sera construit en bois, mais ce pendant à l'épreuve du feu.

A cause de la modicité de leurs ressources, les moines ne croient pas raisonnable de faire un emprunt, dont ils ne seraient pas capables de payer les intérêts. C'est pourquoi ils demandent à tous une aide obéissante pour cette construction.

Tous les jours, la messe est célébrée spécialement aux intentions des bienfaiteurs, qui ont ainsi une grande part à toutes les prières, pénitences et bonnes oeuvres de la communauté.

Autrefois, beaucoup de gens faisaient construire des églises et des monastères en réparation de leurs fautes. Pourquoi ne ferait-on pas le même aujourd'hui?

A tous les donateurs, merci d'avance! Les offrandes doivent être envoyées uniquement aux Révérends Pères Benedictins, St-Benoît du Lac, Bolton Centre.

Depuis que les personnes de Sherbrooke peuvent aussi remettre leurs offrandes à M. ou Mme Brodeur, 17, rue Aberdeen.

6-9-11-13-15-18-20-28

RACINE, mars.—M. Napoléon Basinet est de retour d'une promenade à Magog.

—M. Léon St-Germain a visité ses parents à Bonsecours.

—M. Armand Bombardier et Henri Lussier, en visite à Magog.

—M. et Mme Roméo Jeanson, sont venus demeurer dans cette localité.

—Mme Rosal Lussier a visité ses parents à Lisgar.

—Mme Pierre Mercier, de Magog, a passé quelques jours chez son père, M. R. Courville.

—M. Wilfrid Bombardier en voyage à Waterloo.

Petit Carnet

—Thés belle qualité de bas Onyx, régulier 75c. Bas service et chiffon pure soie, entièrement façonnés, achetés pour le printemps, marque "Mayfair", "Shunter", "Noonday" et "Borsoloni". Pointure 8 1/2 à 10 1/2 pour 50c. chez May Mitchell's Sp. Shoppe.

—SPECIAL pour Pâques: Copies de votre photographie, n'importe quelle grandeur — \$1.00 chacune. BORIS STUDIOS. 11-3

—Salon de Beauté "DUCHESS", 147 B King-Ouest, Tél: 363M. Ondulation permanente sans machine, à la vapeur, et à l'électricité. Aussi nous donnons des cours de coiffure. Mme R. BEAULIEU.

—Nos pâtés aux huîtres sont toujours un vrai régal durant le carême. Voyez aussi notre assortiment d'oeufs de Pâques, poulets, lapins, etc. — McLEAN'S

—Grand choix de Draps. Toutes les nuances. Habits ou Paletots faits sur mesure. \$22.75. Commandez maintenant pour Pâques. Léo Laliberté, tailleur, 61 rue Wellington-Nord.

—GRATIS—Shampoo à l'huile avec permanente "Eugène" ou sans machine "New Ray" \$2.00 et plus. Tél. jour 1324, soir 2811. Mlle Norah Belcourt, 17 Belvedere.

Retraites fermées chez les Servantes du Très Saint-Sacrement: du 15 au 18 mars, pour dames; du 20 au 23 pour jeunes filles. Prière de donner son nom au couvent, 6, Avenue Bellevue. j.n.o.

HEURE SAINTE

—Jeudi soir le 11 mars, à 7 h. 30 en la chapelle des Servantes du Très Saint-Sacrement, Heure Sainte pour les membres de l'Association Missionnaire Notre-Dame des Anges et les amis des messieurs.

ASBESTOS

—M. H. J. McConnell, optométriste de Sherbrooke, sera au bureau de l'Hôtel New Iroquois, Asbestos, pour sa visite régulière mensuelle. — Mardi le 16 mars.

ROCK ISLAND

—GERARD G. CODERE, optométriste de Sherbrooke, sera au magasin Donalson, à Rock Island, pour examen de la vue et ajustement de lunettes, jeudi le 18 février, de 3 à 8 heures. 11-6

A MAGOG

—Exposition de verrerie et vaisselle pour institutions religieuses, hôtels, restaurants, et commerce aux salles d'exposition de l'hôtel Grand Union, rue Main, Magog, lundi, mardi et mercredi, 15, 16 et 17 mars. Que les intéressés ne laissent pas passer l'occasion de visiter la marque des J. GAGNE & Cie Lée, Sherbrooke.

TROUBLES D'ESTOMAC DIGESTION—FOIE—BILE

J'ai l'habitude de souffrir d'ardentes douleurs d'estomac et de troubles de digestion après chaque repas, mais depuis longtemps, je n'ai senti la moindre douleur. J'ai fait usage des remèdes BENOL No 1 contre les troubles d'estomac et avec les premiers succès, je me suis senti plus fort et satisfait.

Le bon goût, la saveur et le parfum des herbes qui composent les remèdes BENOL sont non seulement de saine, mais un plaisir et un grand confort pour moi. Cette référence est une entre mille. Les remèdes BENOL, composés essentiellement d'extraits d'herbes naturelles, ont un effet bénéfique sur les troubles d'estomac et de digestion. Les directions sont faciles et les remèdes BENOL sont très bons à prendre. Les remèdes BENOL No 1 contiennent aussi fortement aux soulagements des indigestions, diarrées, acides, mauvais condition du foie, jaunisse, bile, maux de tête et de tous troubles causés par l'estomac. Les remèdes BENOL stimulent l'appétit, nettoient l'estomac et le phlegme et reconstituent les vitales de digestion. Suivez un traitement BENOL mais insistez et exigez BENOL. En vente partout. Prix \$1.00.

HAM-NORD

HAM NORD. — M. et Mme Alfred Dubois et leur fille Lydia d'Arthabaska sont venus à Ham-Nord.

—M. Alcide Labrecque, Albert et Emilie Garneau à Victoriaville.

—M. Edgar Moras, de Notre-Dame de Ham, a visité Mlle Jacqueline Desroges à Ham-Nord.

—M. et Mme Adolphe Marcotte, Albert René et M. Joseph Bissonnette en promenade à Arthabaska et à Victoriaville.

—M. le curé Léonidas Adam a visité M. l'abbé Archambault à St-Jacques.

—M. Thomas Dupont, de St-Paul de Chertea, a visité Mme Wilfrid Boursseau.



GRATIS

COLLECTIONNEZ LES COUPONS

des paquets de THE LIPTON d'une livre et d'une demi livre et procurez vous cette MERVEILLEUSE COUTELLERIE

—et CE THE est PLUS DÉLICIEUX!

● Lipton est un mélange des meilleurs thés de Ceylan et des Indes. Il possède une saveur plus délicate. C'est d'ailleurs pourquoi ce thé se vend le plus au monde. Essayez-le et économisez en collectionnant les coupons. Adressez votre demande de liste de primes à—Thos. J. Lipton Limited, 43 Front St. E., Toronto.

THE LIPTON

MÉLANGE CANADIEN—FRAIS COMME AU JOUR OÙ LES POINTES TENDRES DES FEUILLES FURENT CUEILLIES SUR LES PLANTATIONS LIPTON

SEANCE REUSSIE A ACTON VALE

Devant une assistance considérable en la salle de l'hôtel de ville.

(Special à la "Tribune") ACTON-VALE. — La troupe de Fred Barry est venue donner une représentation de la pièce "Mimi, la petite ouvrière", dans la salle de l'hôtel de ville. Presque toute la population de notre ville et un grand nombre de visiteurs d'Upton, South Durham, Roxton Falls et d'autres paroisses y assistaient. On remarquait: MM. les vicaires O. Gaudette et Horace Bernard, le R. Frère Marcelin, directeur de l'Académie, M. Edmond Gagnon, MM. et Mmes Raoul Thomas, Damien Lafond, Robert Fagnan, le Dr et Mme Adam, MM. et Mmes Maurice Lambert, J. Aury Boulay, Bussières, Mlle Calixte Cartier, M. Victor Gagnon, MM. et Mmes Joseph Deslandes, Nos Lorange, P.-E. Blak, O. Dumont, M. Roger Labrecque, MM. et Mmes Thériault, D. Desautels, Lucien Desautels, W. Cantin, Eugène Charest, T. Loignon, Mlle Ernest Boivert, M. Marcel Boivert, Mlle Irene Goupil, M. Paul Lafond, M. D. Loignon, Mme W. Lafond, M. Amour, Mlle A. Grisé, MM. et Mmes Alphonse Champagne, Raoul Blanchard, M. Georges A. Deslandes, N.P. M. Dorée Deslandes, M. P. Bond, M. Paul-M. Deslandes, MM. et Mmes Théodore Gauthier, L. Robillard, Mme H. Meunier, MM. et Mmes H. Phéaux, Azarie Ledoux, L. Raiche, G. Robichaud, H. Goupil, Conrad Cantin, Eugene Beland, E. Gauthier, L. Lemoine, Brouillette, M. Gerard Deslats, Mlle Ostiguy, Mlle Aline Thériault, Dolores Dion, Thérèse Boulay, Juliette Lafond, Aline Boivert, Thérèse Lafond, V. Beauvillier, Simone Raiche, Marie-Ange Deslandes, Jeanette Boivert, Françoise Lafond, M.-B. Ménard, Laurette Deslandes, Valentine Thériault, Annette Dion, MM. et Mmes Nazaire Gagnon, Eugene Joly, Paul Gardner, Bigras; M. Joseph Beauvillier, MM. et Mmes Henri Dubois, Aury Fontaine, Mlle V. Dupont, Berthe Gauthier, Meunier, M. Charbon, St-Amour, M. Florian Beauvillier, M. Albert Millotte, Mlle F. Dumont, M. et Mme Fugère, Mlle L. Blak, M. Arthur Brossier, M. et Mme A. Courtois, Mlle Simone Ledoux, MM. et Mmes Guilbert, R. Boivert, G. Ballard, Mlle Liliane Vachon, Mme Frederic Gauthier, M. Edouard Allard, M. Raymond Jetté, Philippe Perron, Paul Marier, Emilien St-Onge, M. et Mme Louis Viau, M. et Mme A. Paquette, M. L. Paquette, Mlle D. Desautels, M. et Mme L. Ostiguy, M. Châtigny, M. et Mme H. Bergeron, M. R. Pilon, M. et Mme J.-E. Richard, Mme M. Laliberté, Mlle M.-A. Gagnon, Mme R. Lorange, Mme O. Lorange, G. Meunier, G. Poirier, Mme Robichaud, G. Beauvillier, Mlle V. et Ang. Thériault, M. J.-H. Brouillette, M. H. Joly, M. R. Racine, M. Adrien Viau, M. et Mme A. Thibault, et autres.

On remarquait parmi les visiteurs d'Upton: M. Armand Bouchard et

Un conseil par jour

Réparation des vêtements. — Surveiller les vêtements. Recoudre les boutons, aussi bien que les coutures qui se brisent, les bas de jupes effrangés et les manches. Lorsque les bas de jupes ou les plis se courent, les recoudre, repasser et plier un peu plus, afin de cacher le reprises. Les places amincies, particulièrement les coudes des robes ou des manteaux ou les genoux de pantalons, peuvent être renforcés et réparés en mettant un morceau semblable en dedans et en repassant avec des effilands du même tissu. Avec de la colle à repasser, on peut repasser un vêtement d'une manière presque invisible. Il n'y a sans dire que ce n'est pas aussi durable que le repassage. Ceci ne s'emploiera que lorsque le repassage serait trop visible.

(Le Journal de la Femme)

Annoncez dans la Tribune

sa sœur, Cécile Bouchard, et sa mère Mme F. Bouchard, M. et Mme Provencier, Mlle Simone Deslauriers et sa sœur Juliette, F. Bienville, J. Beauregard, G. Goyette, J. Larocque, N. Guilbert, P. Prédette, J. Pion, J. Prud'homme, H. Mosier, N. Loizeau et autres; M. J. Breton, de South Durham; M. et Mme Martin, de Wickham.

La cire Johnson donnera une beauté durable à vos...

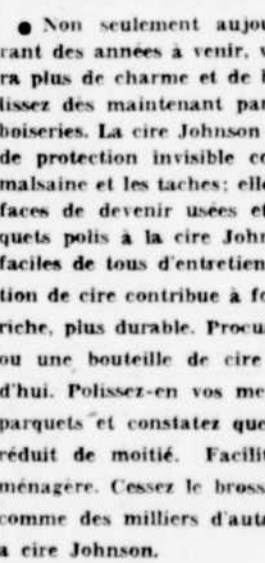


PARQUETS, MEUBLES ET BOISERIES.

Si facile à appliquer

● Non seulement aujourd'hui, mais durant des années à venir, votre intérieur aura plus de charme et de beauté si vous polissez des maintenant parquets, meubles et boiseries. La cire Johnson forme une couche de protection invisible contre la poussière malsaine et les taches; elle empêche les surfaces de devenir usées et mates. Les parquets polis à la cire Johnson sont les plus faciles de tous d'entretien. Chaque application de cire contribue à former un poli plus riche, plus durable. Procurez-vous un bidon ou une bouteille de cire Johnson aujourd'hui. Polissez-en vos meubles, boiseries et parquets et constatez que l'époussetage est réduit de moitié. Facilitez votre besogne ménagère. Cessez le brossage des planchers comme des milliers d'autres l'ont fait avec la cire Johnson.

CIRE JOHNSON



S. C. Johnson & Son, Ltd.
Bramford, Ontario

LA LINGERIE

Les modèles pratiques et d'usage courant.

Voici les chemises de nuit de forme chemisier, qui sont tantôt en toile de soie, tantôt en linon ou en belle percale d'Alsace. Les personnes très frileuses peuvent aussi les réaliser en flanelle. Le thème du plastron est, naturellement, à l'honneur. Certains modèles copient exactement la lingerie masculine: la chemise d'habit et de smoking; c'est charmant, grâce à la souplesse terminée des tissus employés. Les petits plis verticaux sont reproduits avec précision; les manches longues sont montées sur une poignée d'épaule et les poignets ont l'aspect de la manchette en employant le tissu double. Vous pouvez compléter l'exactitude du modèle en choisissant des petits boutons ronds en nacre ou en porcelaine et des boutons-jumelle pour les poignets.

Le plastron-fantaisie, recouvert de minuscules volants en valenciennes montés à l'ongle, et le plastron encadré de volants tugués, plaisent encore plus. On voit repaître de tous côtés les garnitures plissées ou tuguées qui étaient abandonnées depuis bien longtemps. Un retour frappant vers les modes de l'Empire et de la Restauration impressionne la lingerie blanche, celle que nous réalisons en batiste, en mousseline et en linon.

La chemise de nuit chemisier est très souvent aussi ornée de simples nervures ou de petits plis lingerie, qui descendent des épaules, traversent les deux côtés du corsage et se prolongent au-delà de la ceinture, en s'ouvrant pour donner de l'ampleur à la forme. Il est coupé droit-fil. Une étroite ceinture de lingerie ou de ruban lavable suffit à resserrer l'étoffe à la taille. Les manches sont généralement longues comme celles d'une blouse, mais on trouve cependant des modèles de chemises, moins classiques, qui se contentent d'une demi-manche arrêtée au-dessous du coude par un poignet froncé.

(Le Journal de la Femme)

ST-SEBASTIEN DE BEAUCHE. 3. — Le Dr J. A. Chabot est allé à Québec.

—Mlle Jeanne d'Arc et Charlotte Paradis sont allées à Weedon.

—M. l'abbé L. Lamontagne est allé passer une semaine à Québec.

—Mlle Gertrude Baillargeon, de Mégantic, est venue en visite chez des parents à St-Sébastien.

—Mme K. Legendre, de Mégantic, a passé quelques jours chez M. Jos Lacombe.

—Mme Amédée Bolduc est revenue.



Dr. Wood's NORWAY PINE SYRUP

Le Rhume Qui s'Attache Le Rhume Qui Persévère

C'est la sorte de rhume dont il est difficile de se débarrasser, la sorte qui vous ennuie tout le jour et vous tient éveillé la nuit.

Pourquoi ne pas obtenir une bouteille de sirop de pin de Norvège du Dr Wood et constater comme il vous soulage rapidement de ces rhumes... Il agit promptement, va droit à la source du mal, dégage le phlegme, calme les voix respiratoires irritées, renforce les bronches.

Voire pharmacien vous recommandera le sirop du Dr Wood. C'est un sirop sur le marché depuis les 44 dernières années.

nue de l'Hôtel-Dieu de Québec où — M. l'inspecteur Rouleau a visité elle a subi une opération. les écoles de la paroisse.

MAGASIN DUGRÉ

Tél. 2417-2418-2419. 142, rue Marquette.

Viandes de qualité à un prix très spécial



Volaille

de choix pour bouillir, de 3 à 4-12 lbs. 16c

Rôti de lard dans l'épaule. 1 lb. 15c

Lard salé, lb. 17c



STEAK de ronde

Boeuf de l'Ouest, bien tendre. 12c

Steak de lard, jeune lard. 1 lb. 19c

Saucisse au lard, 2 lbs 25c

Fruits et Légumes frais

Pamplemousses de la Floride. Sans pépins. Chacun 5c

Laitue iceberg, fraîche et croustillante. 2 pieds 15c

Tomates rouges et fermes. 2 lbs 29c

Patates Montagnes Vertes No 1 du Nouveau-Brunswick. Sac de 80 \$1.49 livres

Oranges Sunkist sucrées, grosses, la douzaine 25c

Pommes McIntosh No. 1 Douz. 25c

Bananes mûres de choix. 3 lbs pour 25c

Oignons rouges. 10 lbs 19c

Sac de 15 lbs 30c. Choux nouveaux, tendres et verts, lb. 5c

Carottes nouvelles, grosses, 2 paquets pour 15c

Céleri, frais et croustillant, gros pied 15c

VOICI DE BELLES VALEURS!

Soupe aux tomates ou légumes "Clark". 4 boîtes 25c

Cette semaine, essayez les soupes Clark. Vous en aimerez la saveur naturelle.

Farine 5-Roses. \$3.59 Sac de 98 lbs

Oeufs catégorie "C". Chaque oeuf est garanti 23c ti. La douz. 23c

Eau de javelle Conway. 4 bouteilles 25c

BEURRE de crèmerie pasteurisé, première qualité. Bloc de 1 lb 27c

Spaghetti préparé "Clark". 3 boîtes 29c

Poudre à pâte "Chef". bte 1 lb 19c

Tomates, qualité de choix, grosse boîte. La caisse 24 btes \$2.59

Balais, très forts, Chacun 49c

Soupe aux Pois "Habitant". 3 boîtes 25c

Biscuits Sodas, 2 lbs 25c

Blé d'Inde jaune ou Fèves à beurre, 3 btes 25c

Balais, 5 cordes, chacun 25c

Quand vos enfants ont besoin d'un laxatif

DONNEZ-LEUR DES

Chocolats 15c TASTY-LAX

Ils ont bon goût et soulagent rapidement la constipation

TASTY-LAX

Laxatif à Saveur de Chocolat



Ben's Beauty Shop

Permanentes pour Pâques

Permanente Shelton, \$3 sans ammoniaque à

Permanente Vogue, \$5 l'huile de pin, à

Permanente Eugène \$7.50 à

Permanente sans machine, spécialité du directeur, \$10

Même si vos cheveux sont secs, cassants, surtrahés, blanchis même, M. Ben lui-même assure de leur conférer des ondulations douces, naturelles, et un joli bouclage durable

N'entreprenez pas la saison nouvelle avec une permanente de troisième ordre!

Tél. 2807

98, rue Wellington-Nord, Bureau No. 20

POURQUOI SOUFFRIR D'ECZEMA?

Quand on peu y mettre fin par l'emploi de

L'Onguent Marcoux

pour toutes les maladies de la peau En vente chez

M. Th. Marcoux 27, rue Bail Pharmacia (av. latérale). Tél. 138 16 rue Wellington-N., Sherbrooke.

ANNIE ROONEY la petite orpheline

par Brandon WALSH



Jamais je n'ai vu gamine si vaillante. Peut-être m'a-t-on un air. Attendez afin de voir ce que c'est



Annie Rooney! C'est un très joli nom, mais la fille des dragueurs, ce n'est pas une fille qui a de la famille. C'est une fille qui a de la famille. C'est une fille qui a de la famille.



O

LA GUIGNE DE JEANNETTE

CE LINGE DOIT ÊTRE ENSORCELÉ—J'AI BEAU LE LAISSER LONGTEMPS DANS LA LESSIVEUSE. IL NE VIENT PAS BLANCHIR.

C'EST DE VOTRE FAUTE, LAMIELES DE SAVON ! VOUS ÊTES SI PEU ACTIVES !

HO ! HO !

LA LESSIVEUSE NE PEUT PAS ÊTRE BLANCHIE—JE DOIS REVENIR AU FROTAGE ET À L'ÉBULLITION.

PAS ÉTONNANT, AVEC CE VIEUX SAVON "À ACTION LENTE". ATTENDS, JE VAIS ALLER CHÉRCHER DE L'OXYDOL.

MAIS C'EST UN SAVON GRANULE "RANS FROTAGE"—JE L'AI ESSAYÉ UNE FOIS ET IL A PRATIQUEMENT RUINÉ MES MAINS.

C'EST UNE NOUVELLE SORTIE DE SAVON. PRODUIT DES FABRICANTS DE L'ÉTRANGER, TRÈS INOFFENSIF—IL REND LE LINGE DE 4 À 5 STANCES PLUS BLANC.

OUVERTES MINUTES APRÈS

REGARDE ! LA LESSIVEUSE N'A PAS MARCHE DU TOUT—ET IL EST D'UN BLANC ÉCLATANT.

DE PLUS, OXYDOL LAISSERA TES MAINS DOUCES ET BLANCHES—ET IL DONNE DE L'ÉCLAT AU LINGE DE COULEUR.

TOUT EST FINI—ET IL N'Y A PLUS QU'À VITE RIRE.

JE N'AI PAS DE LESSIVEUSE, MAIS JE NE ME SERS PRESQUE JAMAIS DE LA PLANCHE À L'AVER—OXYDOL AUTOMATIQUE M'ÉVITE LA SALETTE.

PLUSIEURS SEMAINES APRÈS

JEANNETTE, CETTE PETITE CHEMISE EST SI PROPRE, QU'ELLE EN RIGOLE. COMMENT AS-TU FAIT-IL ?

C'EST OXYDOL, UN NOUVEAU SAVON QUE J'AI DÉCOUVERT. IL EST INOFFENSIF ET REND LE LINGE TRÈS BLANC.

COMMENT UN MERVEILLEUX SAVON REND LE LINGE SI BLANC

Sans altérer les couleurs... et il laisse les mains douces et veloutées !

Chaque jour, des milliers de femmes ont le plaisir de voir leurs savons "à action lente" adopter OXYDOL. Car OXYDOL agit beaucoup plus vite et plus facilement et il rend le linge beaucoup plus blanc que les savons ordinaires.

Voici pourquoi : OXYDOL est fabriqué après un procédé breveté permettant au savon d'agir beaucoup plus vite, tout en restant inoffensif... une formule qui, d'après des épreuves scientifiques, lui permet de laver le linge 3 à 4 fois plus blanc que les savons moins modernes.

Voici les résultats que vous obtenez avec OXYDOL : (1) Moins de travail — OXYDOL, dissout en moins de 10 minutes ce que d'autres

laissent 15 minutes. Même les couleurs les plus sensibles deviennent propres avec un léger frotage. (2) Rend le linge de 4 à 5 stances plus blanc que ne le font les savons ordinaires. (3) Économise du savon—requiert de 20% à 40% le temps du lavage. (4) Votre linge dure plus longtemps et ne se déchire pas — moins de frotage et d'usure.

Et OXYDOL fait tout cela avec le maximum de douceur pour les mains, les mains et les couleurs. Des épreuves scientifiques ont démontré que les imprimures de coton clair, après 100 lavages consécutifs à l'OXYDOL, n'ont laissé aucune trace perceptible d'altération. Prenez-vous OXYDOL, chez vos fournisseurs, ailleurs ?

Ne multipliez pas les savons !

100 FOIS PLUS BLANC

FABRICATION CANADIENNE

À LA LÉGISLATURE

(Suite de la page 6)

M. BOUCHARD — J'accuse le chef du gouvernement de ne pas répondre à l'opposition lorsqu'il demande raison des nombreux écarts parlementaires qu'il se permet. L'opposition veut le savoir. Lorsque nous le demandons, on nous répond par des farces. Mais déjà, six membres du gouvernement se sont séparés, et ce sont les plus gênés de l'Union Nationale, parce qu'il n'y a que des farces dans le gouvernement.

M. BOYER — Donner-nous le nom de votre candidat dans la Beauce.

M. BOUCHARD — Nous n'avons pas de candidat. Lorsque nous en aurons un dans une élection, vous vous en apercevrez. Pendant toute la session d'urgence nous avons eu des farces. Mais l'opinion de la province est heureuse de constater que les principaux artisans de la victoire de l'U.N. sont sortis du gouvernement. L'opinion est heureuse de constater que le gouvernement chancelle, il chancelle au point qu'il est obligé de cadenasser les portes du Parlement pour ne pas avoir à l'intérieur une foule qui lui soit hostile. L'opposition, comme elle l'a fait au cours de la dernière session, proteste et continuera de protester contre ce manquement aux règlements.

M. DUPLESSIS — M. le Président.

M. BOUCHARD — Le chef du gouvernement n'a pas le droit de parler deux fois sur la même motion. Il a parlé tantôt.

M. DUPLESSIS — Je n'ai pas encore parlé sur cette motion des pécheurs.

M. TRUDEL — Je crois que le premier ministre n'a pas encore parlé sur la deuxième motion.

M. DUPLESSIS — Nous sommes en présence d'une question urgente. Il s'agit de se porter au secours de pêcheurs. Il faut de toute nécessité venir en aide aux pêcheurs. On ne nous accusera pas cette fois de penser de faire de la propagande pour la Beauce. C'est une motion qui affecte la Gaspésie. Nous voulons organiser rapidement un système de transport du poisson, des chemins, une classification. C'est plus important que des discours et de points d'ordre.

M. Hornidas Langlais (U.N. des

de la Madeleine) — J'approuve hautement le premier ministre. Pour ceux qui connaissent la situation, le transport des pécheurs s'impose aux îles de la Madeleine dès le 15 avril. Assez de discours, supportons le gouvernement et allons de l'avant (Appl.).

M. CASGRAIN: Si toutes ces mesures paraissent urgentes aux gouvernements, elles devaient l'être en octobre dernier. A quoi nous a servi la session supplémentaire d'octobre, dite d'urgence?

On adopte la résolution des pécheurs, et l'on passe aussitôt après à une troisième résolution relative au bill no 13 "loi concernant les municipalités dans les régions minières".

M. Bouchard: Je proteste de nouveau contre la pratique qui prive le gouvernement de ne pas faire écouter les règlements de cette Chambre.

M. Duplessis: Point d'ordre. Le chef de l'opposition n'a pas le droit de dire cela après que le président a rendu sa décision là-dessus.

M. René Labelle (U.N. St-Henri) — C'est une farce qu'il fait.

M. Bouchard: Je proteste parce qu'il n'y a pas d'urgence. Le règlement spécifie qu'on peut déroger en cas d'urgence seulement. On ne me persuadera pas que la résolution des régions minières est une motion tellement pressante qu'il faut la passer avant l'adoption de l'adresse en réponse du discours du Trône. Le premier ministre a dit que cela n'est pas pour l'élection de la Beauce.

M. Trudel: Vous ne parlez plus sur le point d'ordre.

M. Bouchard: Je le sais, je parle sur la motion. J'en ai le droit. Je dis que le gouvernement a tort d'agir comme il le fait. Les vieux sages de la Grèce disaient que lorsqu'on sort des bornes, on s'expose à se livrer aux excès. Ce sont des lois importantes sans doute qu'on veut passer, mais il ne faut pas le faire avant l'adoption de l'adresse.

M. Beique: Comment, vous parlez de la graise (Grâce)?

Plusieurs autres députés interrompent par des rires et des réflexions prononcées tout haut.

M. Bouchard: On ne peut m'interrompre ainsi constamment, M. l'Orateur.

M. Trudel: Je demandais aux députés de s'abstenir d'interrompre.

Un thé vert sans égal "THÉ VERT" "SALABA"

un député quand celui-ci a la parole.

M. Bouchard: Le gouvernement peut se leurrer sur sa majorité obtenue aux dernières élections. Mais cette majorité est bien diminuée. Le chef du gouvernement sera peut-être heureux un jour de se raccrocher aux règlements pour se faire écouter lui-même. Mais je sais que le gouvernement voudra strictement procéder et je suis sûr que l'adresse sera adoptée.

M. Duplessis: Si vous êtes si sûr pourquoi tous ces discours?

M. Bouchard: Certainement que j'en suis sûr, parce qu'il n'y a pas un règlement qui autoriserait le gouvernement à procéder autrement; quant à la majorité dont le chef du gouvernement dispose à l'heure actuelle.

M. Duplessis: Si vous en doutez, l'opposition et ses amis passent une motion de non-confiance contre le gouvernement, et vous verrez.

On adopte la résolution. Puis on reprend le débat sur l'adresse.

M. Bastien qui jurna hier à la parole.

M. Bastien parle du député de Rouville, de son indépendance dans le passé qui lui aurait coûté le portefeuille de l'agriculture.

M. Laurent Barre: "M. le Président".

M. Bastien continue à parler et M. Barre crie: "A l'ordre".

M. Bastien: "Comment, à l'ordre?"

Les députés s'amuse et compris MM. Barre et Bastien et M. Bastien explique qu'il n'a pas voulu faire qu'une supposition.

M. Barre invoque le règlement qui interdit de faire toute supposition de motifs à des collègues. "Je dois donc dire que M. Bastien s'interrompt, avoir droit d'exposer mon point d'ordre".

M. Beique: "Le député de Berthier est nerveux. Il n'a qu'une voix. Il ne veut pas la perdre".

M. Barre continue et insiste pour l'observance stricte des règlements dans l'intérieur de la Chambre et des députés. "Si les députés n'observent pas eux-mêmes les règlements comment demander au peuple de respecter les lois".

M. Bastien exprime ses regrets et dit qu'il n'a pas voulu blesser le député de Rouville et au contraire, il aurait été heureux de le voir ministre de l'agriculture. M. Bastien continue et dit que pendant le discours de M. Hamel, hier, chacun des ministres semblaient être assis sur des charbons ardents, tant il se levaient tout ensemble avec impatience.

M. Wm. Tremblay: "Ca peut amuser l'honorable député de parler comme il le fait. Il devrait se servir du temps à sa disposition pour dire des choses intéressantes et surtout ne pas fausser les faits".

M. Bastien: "Je prends la parole du ministre. Il y avait tellement de ministres qui se levaient que le ne lui ai pas porté une attention spéciale. J'ai pu me tromper".

M. Bastien poursuit et déclare que le secrétaire provincial a annoncé récemment une loi pour obliger les municipalités à mieux payer les institutions.

M. Duplessis: "Jamais cela n'a été dit; pas même pensé".

M. Bastien: "J'ai lu ça dans les journaux".

M. Duplessis: "Vous avez dit que cela dans le 'Soleil' ou dans le 'Canada'".

M. Bastien: "Le premier ministre se rapproche des rayons vivifiants du 'Soleil'. Le député de Berthier continue et parle de l'emprunt de \$51,000,000.

M. Auguste Boyer le défie de citer un seul emprunt depuis la Confédération qui a été conclue dans des conditions aussi avantageuses.

M. Bastien: "Cette question est inutile. Le député oublie qu'il n'est pas ici devant ses électeurs de St-Rémy ou de Scott".

M. Philippe Monette: "Je proteste contre ces paroles injurieuses pour les électeurs de mon comté".

M. Bastien: "Je me suis trompé de comté".

M. Boyer: "Ces électeurs sont de mon comté".

M. Bastien: "Je ne veux leur faire de peine ni aux uns ni aux autres".

L'orateur déplore ensuite la disparition du "Journal d'agriculture".

Un député: "Combien ce journal rapportait-il au 'Canada'?"

M. Bastien: "Ce n'est pas la la question. Ce journal rendait de grands services".

A l'ouverture de la séance, le soir, M. Larivière (Temiscamingue) se lève pour protester contre des déclarations faites par M. Bastien dans l'après-midi relativement à l'hon. H.L. Auger.

M. CASGRAIN: S'il veut répondre au député de Berthier, M. Duplessis: Le député de Temiscamingue est très intéressé à cette question de colonisation et on devrait le laisser parler.

M. Larivière: Cet après-midi, le député de Berthier a prétendu que le ministre de la Colonisation représentait un comté de ville cherchant ainsi à contester sa compétence. Le ministre de la Colonisation est très compétent et tout marche bien dans ce domaine, à en juger par les œuvres dans mon comté.

M. CASGRAIN: On sait maintenant ce qu'il voulait dire, c'est suffisant.

Des voix: Taisez-vous donc.

M. CASGRAIN: Il me semble qu'on sait ce que le député voulait dire.

M. Duplessis: Et le député de Temiscamingue a été obligé de

parler c'est de la faute du député de Berthier.

M. Bastien: Il y a des règlements, on ne veut pas qu'un député ait le droit de me répondre avant que j'aie terminé mon discours.

Le Dr Trudel maintient la décision antérieure permettant au député de Temiscamingue de parler.

M. Larivière: Je tiens à protester énergiquement contre les paroles du député de Berthier et à proclamer la compétence du ministre de la Colonisation.

M. Bastien reprend son discours et se défend d'avoir attaqué le ministre de la Colonisation. Il prétend avoir seulement dit que celui-ci ne représente pas un comté rural.

M. Boyer: M. Vautrin était cultivateur, n'est-ce pas?

M. Bastien continue à expliquer ses paroles plus continue.

M. Bastien: A six heures.

M. Beique: C'était bien ennuyant à six heures.

M. Bastien: Je parlais des économies du premier ministre. Il aime à parler de ses économies et pourtant je pourrais lui recommander de surveiller l'administration de son département au lieu de se vanter de travailler 16 heures par jour. Il verrait peut-être que les agents de la Commission des Liqueurs à Montréal n'ont pas travaillé depuis six mois et qu'ils sont pourtant payés quand même. Il s'est fait ainsi un gaspillage d'environ \$30,000. Dans un discours qu'il s'est appliqué à redonner confiance à ses députés et à leur redonner la foi (Rires à droite), le premier ministre a parlé de son ancien ministre des terres et forêts, qui a suscité une crise ministérielle sans précédent. C'est encore un mariage rompu en plein lune de miel. Le ministre des Terres et Forêts était l'honorable M. Gagnon. Si l'honorable M. Gagnon avait été un bon organisateur, son homme de prédilection et même premier ministre intermédiaire.

M. Bastien passe ensuite au défi de M. Lacroix, dit-il.

M. H. BARETTE: M. Lacroix vient d'acheter de petits canons.

M. Bastien: Le premier ministre a nié que la caisse de son parti avait reçu \$100,000, des tracts de l'électricité. Pourquoi n'accepte-t-il pas le défi du député de Beauce.

M. Duplessis: Je soulève un point d'ordre. Si le député de Berthier veut prendre à son compte les injures de M. Lacroix, que nous allons rencontrer bientôt au comité des comptes publics, qu'il se lève debout comme un homme et qu'il porte une accusation.

M. Bastien: Le premier ministre prend la mouche bien facilement.

M. Beique: Tu vas prendre autre chose.

M. Bastien: C'est une chicane entre amis. Je n'insulte pas le premier ministre, je ne suis pas dans les secrets de la défunte Union Nationale mais je répète simplement les déclarations répandues dans toute la presse du pays.

M. Duplessis: Le calomnieux qui injurie n'est pas pire que celui qui répète. J'espère que celui qui répète aura le courage de mettre son siège en jeu comme un homme. (Loufs appl. à droite).

M. Beique: Une moitié d'homme.

M. Bastien: Il faudrait auparavant que je cause avec M. Lacroix. Je ne suis pas au courant de tout.

M. Onésime GAGNON: Le député voudrait-il me permettre une interruption?

M. Bastien: Le ministre doit savoir qu'on ne permet pas une interruption, mais une question.

M. GAGNON: M. Lacroix m'a demandé de nommer un seul ministre compromis et après-midi n'a pas été capable de le faire. Il s'est réfugié derrière le prétexte de l'organisation. Je l'ai défié de nommer un seul nom et il n'en a rien fait. (Appl. à droite).

M. H. BARETTE: Une autre cheville.

M. Bastien: Le premier ministre n'a pas aimé les félicitations du chef de l'opposition au député de Québec-Est. Il l'a mis en garde contre cette opposition aux idées pernicieuses.

M. Beique: Elle n'a pas toujours été comme ça.

M. Bastien: Prétend ensuite que le premier ministre s'est fait autant d'ennemis en six mois que pas un gouvernement. Il dit que le gouver-

nement a perdu la confiance du public. Il ajoute que c'est le ministre des terres qui a offert sa démission. On ne peut blâmer l'ancien gouvernement des abus qui se sont commis, dit-il. C'est la même chose avec tous les gouvernements. Je ne demande si un seul des ministres put dire qu'il n'est pas complice d'irresponsabilité depuis que le gouvernement a pris le pouvoir.

M. Beique: Il n'y a pas eu de démission.

M. Bastien dit ensuite qu'il y eut du gaspillage dans les travaux de chômage.

L'hon. W. TREMBLAY: Le député de Berthier fait allusion à des choses qui dépendent de mon département. Je ne souffrirai pas d'insultation et je suis en mesure de prouver le contraire des affirmations gratuites du député de Berthier.

M. Bastien: Continue et cite un cas dont il aurait été le témoin. Montréal-Est quand 70 personnes travaillaient à charger un camion. Il ne tient pas le ministre responsable de cela, mais pourquoi être si sévère pour les autres? Que le premier ministre s'informe, dit-il, et au lieu de me rabrouer il me félicitera de lui souligner cela.

M. Duplessis: Le député veut-il me permettre une question?

M. Bastien: Semble hésiter puis dit: "Le premier ministre est si aimable, je ne suis pas sûr de lui".

M. Duplessis: Le député de Berthier nous reproche d'avoir donné de l'argent à des vivants. Son ami de Saint-Norbert ne se gênait pas pour mettre sur les listes de paie des enfants décédés et d'autres personnes.

M. Bastien: Reproche à M. Duplessis d'avoir d'un raisonnement faux, celui de l'accuser du mal qu'on fait par celui des autres.

M. TREMBLAY: Si on n'a pas le respect de soi-même qu'on ait au moins le respect de ses collègues. Le député de Berthier est assés écarté dans ses documents qu'il est en train d'écarter mes organisateurs. Quand il dit que 75 personnes travaillaient à charger un camion, il sait qu'il trompe sciemment la Chambre.

M. Bastien revient à la charge avec cette histoire de camion, mais M. Duplessis l'interrompt.

M. Bastien: Quoi?

M. Duplessis: L'affaire de Saint-Norbert.

M. H. BARETTE: Les bébés.

M. Bastien: En quelle année cette affaire-là? Je ne me rappelle plus. Je vais cesser d'être désagréable au premier ministre. Je vais lui rappeler de beaux moments. Sa victoire, celle qu'il attendait depuis 43 à 46 ans. Voilà quarante ans que son parti l'attendait — une voix — vous ne vous attendiez pas à ça.

M. Bastien: En parlant de sa victoire, le premier ministre n'a pas dit juste pour ceux qui l'ont aidé. Ce n'est pas la petite vieille opposition qui a gagné. Ce sont les alliances du premier ministre qui l'ont enrichi. Pour se marier politiquement, il n'y a personne pour le battre notre premier ministre.

M. GAGNON se lève pour poser une question.

M. Bastien: Je ne sais si c'est trois ou quatre fois qu'il s'est marié.

M. GAGNON: Je veux demander au député de Berthier s'il doute de la fécondité de celui qui a construit.

M. Bastien: La victoire est venue des alliances que le premier ministre a ensuite répudiées. Il a profité du travail de l'Action Libérale Nationale, des idées neuves de ce mouvement. La victoire de 36 fut le résultat de conséquences extra-

ordinaires et de la crise. Le premier ministre a continué à prôner le programme de l'Action Libérale Nationale qu'il a en partie mis de côté.

M. Bastien passe ensuite à l'étude des lois de la session d'urgence, les monuments du premier ministre, les lois électorales qui n'avaient pour but que de prolonger la session que pour permettre aux députés de retirer leur pleine indemnité.

M. Duplessis: Il est contraire aux règlements de dire que les législations ont passé des lois pour augmenter les indemnités surtout quand le premier ministre a réduit son salaire de \$2,000, les autres ministres de leur de \$1,000, et quand l'indemnité des députés a été réduite, tandis que seul le salaire du chef de l'opposition restait le même.

M. Bouchard: Je proteste contre ces allégations fausses du premier ministre. Il voudrait sans doute dire si le salaire de l'opérateur électorale qui n'avait pour but que de prolonger la session que pour permettre aux députés de retirer leur pleine indemnité.

M. Duplessis: Je regrette que le chef de l'opposition ait posé une question pour empêcher son rival de montrer sa supériorité. Je dis et je répète que les salaires du premier ministre, des ministres et des députés ont été réduits, si ceux de l'opposition et des ministres sans porte-

feuille restèrent les mêmes, le salaire du chef de l'opposition ne l'a pas été.

M. Bouchard: Je ne suis pas (A suivre en page 12)

Rhumes de Poitrine

Cedent vite à l'action "Cataplasme Vapeurs" du VICKS VAPOR

ACHETEZ CHEZ ZELLERS DÉTAILLANTS AUX CANADIENS ÉCONOMES

NOUVEAU pour le PRINTEMPS!

AUX PRIX D'ÉCONOMIE DE ZELLERS!

Vendredi, Samedi et Lundi

GRANDE VARIÉTÉ de CHAPEAUX de PAILLE!

\$1.00 \$1.98

JUPES

BLOUSES

Manteaux de printemps pour dames

Costumes pour dames

Bonsbons de paques

Orilliers de plume

Bas de coton

Bonnets de paques

Orilliers de plume

Bas de coton

Bonnets de paques

Orilliers de plume

Bas de coton

Bonnets de paques

Orilliers de plume

Bas de coton

Bonnets de paques

Orilliers de plume

Bas de coton

Bonnets de paques

Orilliers de plume

UN CADEAU À CHACUN: Procurez-vous le votre gratis! Chaque concurrent recevra TOUT À FAIT GRATUITEMENT un paquet échantillon d'une de nos fameuses farines Ogilvie.

LES FARINES OGILVIE

CONCOURS "NOMMEZ L'IMAGE"

\$1330.00 DE PRIX EN ARGENT

3 Grand Concours—259 Prix en Argent

Premier Prix \$100.00 5 Prix de \$5.00 chacun \$ 25.00

Deuxième Prix 25.00 78 Prix de \$2.50 chacun 195.00

Troisième Prix 15.00 GRAND PRIX 250.00

Suivez ces simples règles:

1. Envoyez votre titre sur le coupon (ou sur une feuille de papier séparée) avec votre nom et votre adresse ainsi que le nom et l'adresse de votre marchand.

2. Pour prouver que vous avez essayé une de nos fameuses farines, envoyez avec votre titre la corde bleue, blanche et rouge brevettée avec laquelle le sac est cousu, ou un échantillon du nom sur le sac.

3. Vous pouvez envoyer autant de titres que vous voulez, mais chacun doit être accompagné de la corde ou du sac-famille, tel qu'il est dans le sac No. 2.

4. Ce concours se terminera le 24 avril. Toutes les lettres doivent porter une marque postale qui ne soit pas postérieure à cette date.

ATTENTION AU PROCHAIN CONCOURS "C"

DÉTAILLANTS: Vous pouvez participer à ce concours. Chaque marchand nommé par les trois gagnants de première prix et par le gagnant du Grand Prix recevra \$25.00.

CLÔTURE DU CONCOURS: 24 AVRIL

Concours "B" des Farines Ogilvie

MA SUGGESTION EST

Nom

Adresse de rue

Ville et province

Le nom de mon marchand est

Adresse

ACHETEZ CHEZ ZELLERS DÉTAILLANTS AUX CANADIENS ÉCONOMES

NOUVEAU pour le PRINTEMPS!

AUX PRIX D'ÉCONOMIE DE ZELLERS!

Vendredi, Samedi et Lundi

GRANDE VARIÉTÉ de CHAPEAUX de PAILLE!

\$1.00 \$1.98

JUPES

BLOUSES

Manteaux de printemps pour dames

Costumes pour dames

Bonsbons de paques

Orilliers de plume

Bas de coton

LAPAGE de la MENAGERE

RECETTES SUCCULENTES CONSEILS UTILES

Publiée tous les jeudis avec la collaboration des marchands de Sherbrooke

CONCOURS "CANTON"

5 PRIX DE \$1.00 CHAQUE SEMAINE

Achetez les oeufs "CANTON", tout en vous assurant la qualité, vous avez une chance de gagner un ou plusieurs prix. Demandez à votre épicerie les OEUPS "CANTON" en carton d'une douzaine, portant notre sceau de garantie. Gardez les coupons insérés dans chaque carton. Détails du concours sur le coupon. Numéros gagnants de la semaine dernière: les numéros 4503-4508-4507-5033-5047. Surveillez la Tribune de jeudi prochain pour connaître les numéros gagnants de cette semaine.

Coopérative Avicole de Sherbrooke
Téléphone 1063

Magasin GAUTHIER

19, rue King-Est. Tél. 1456.

Saumon Keta, 3 btes 25c
Lait condensé Eagle, bte 19c
Savon Barsalou, 10 barres 35c

Bte 1 lb 35c
Bte 1/2 lb 21c
Bte 3 on. 9c

CACAO FRY

La semaine prochaine, du 15 au 20 mars, nous aurons une démonstration des fameux produits FRY'S

MARCHÉ THERRIEN

24, rue King-E. Tél. 512.

Achetez au Marché Thérien pour avoir la meilleure qualité aux meilleurs prix.

BEURRE DE CREMERIE, lb 27c
VEAU DE LAIT, roti roulé, lb 15c
LARD SALE EPAIS, lb 17c
BACON AU SUCRE, 1ère qualité, lb 25c
STEAK HACHE, boeuf de l'Ouest, 2 lbs 25c

Boeuf de l'Ouest — Légumes — Poisson frais.

SPECIAL: Réservez dès maintenant votre jambon pour Pâques.

Un seul Marché Thérien à Sherbrooke-Est, 24 rue King-E. Tél. 512

J. R. MICHAUD

35, rue Galt. Tél. 1556.

Patates No. 1, sac 80 lbs . . . \$1.49
sac 15 lbs 35c
Farine Purity, sac 24 lbs \$3.59
Farine Purity, sac 24 lbs \$1.05
Farine Purity, sac 7 lbs . . . 32c
Graisse Shortening, 20 lbs \$2.39
Bloc 1 lb, 2 pour 25c
Saumon rose, bte 1 lb, 2 pr 25c
Sel Windsor, bte 2 lbs, 4 pr 25c
Thé noir Extra special lb . . 45c
Lait Carnation, 3 btes . . . 25c
Fèves blanches, 10 lbs . . . 65c
Beurre de crémier, lb . . . 27c

SPECIAL: POUR VENDREDI ET SAMEDI

Assortiment complet des Produits Victoria

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

LIVRAISON RAPIDE

Pour deux jours aux deux étals du

Marché Julien Enrg.

116 rue Main, 70, rue Drummond,
Lennoxville, Sherbrooke,
Tél. 176, Tél. 2001.

LIVRAISON GRATIS A SHERBROOKE ET LENNOXVILLE.

BACON TRANCHÉ, préparé au sucre, lb 17c

STEAK HACHÉ, très frais, 3 lbs 25c

FILET FRAIS DE HADDOCK, 2 lbs 19c

STEAK DE LARD, dans la fesse, 2 lbs 33c

STEAK DE BOEUF, bien tendre, lb 11c

OEufs FRAIS "A", moyens, douz. 24c

Boudin au lard, 2 lbs 19c
Navets, 2 pour 5c
Choux, gros, ch. 10c
Laitue iceberg, 2 pieds . . . 15c
Jambon roulé, lb 18c

Oignons rouges, 10 lbs . . . 9c
Lard salé, lb 10c
Tête de lard, lb 25c
Foie de veau, lb 18c

RECETTES EPROUVÉES

SAUCISSES A LA DIABLE

Ouvrir dans le sens de la longueur, sans séparer les deux moitiés, des saucisses pochées à l'eau bouillante et complètement refroidies. D'autre part, râper un morceau de céleri, y ajouter un peu de sel et de poivre, puis de la bonne moutarde. Mélanger bien le tout. Verser peu à peu de l'huile de table, travailler vite avec une fourchette comme s'il s'agissait d'une mayonnaise. La crème qui doit devenir cette sauce sera étendue, s'il y a lieu, avec quelques gouttes d'eau froide. Terminer avec un jus de citron. Enduire l'intérieur des saucisses de cette sauce. Dresser sur un lit de pommes de terre en salade. Ce mets doit être préparé une bonne heure avant d'être servi.

JAMBON EN CASSEROLE

Taillez une tranche de jambon d'un pouce et demi d'épaisseur, puis à peu près une livre et quart. Faites bouillir durant dix ou quinze minutes. Elevez l'eau et le gras inutile. Placez le jambon dans une casserole, tranches quelques pommes de terre très minces et mettez-les sur le jambon. Versez sur le tout une tasse de lait pour couvrir le jambon et une partie des pommes de terre. Couvrez et laissez cuire lentement jusqu'à ce que les pommes de terre soient cuites.

"LINZERTORTE"

1 tasse de saindoux, 1 tasse de sucre granulé, 2 gros oeufs ou 3 petits, non battus, 1 c. à soupe de miel (facultatif), zeste râpé d'un citron, 2 tasses d'amandes hachées, 3 tasses (ou plus) de farine tamisée, — cuil. à soupe de cacao, 1 cuil. à thé de cannelle, 1-2 cuil. à thé de clous de girofle, 1-2 cuil. à thé de sel, confitures de framboises.

Battez ensemble le saindoux et le sucre jusqu'à consistance légère. Ajoutez les oeufs, un à la fois, en battant après chacun jusqu'à consistance légère. Ajoutez le miel, le zeste de citron et les amandes puis mélangez-y les ingrédients secs ayant été tamisés, et ajoutez de la farine à mesure qu'il est nécessaire pour faire une pâte assez ferme pour être roulée. Donnez 2-3 pouces d'épaisseur à la pâte en la tapotant dans le moule graissé. Recouvrez de confiture, puis garnissez le dessus de bandes de pâte, de la largeur d'un doigt, disposées en treillis. Faites cuire env. 35 minutes, au four modéré, 350°.

N'ajoutez pas plus de farine qu'il n'est nécessaire — même si la pâte est un peu difficile à manier — une pâte molle assure une pâtisserie allemande plus riche et plus typique.

FANCONNETTES A LA CITROUILLE

3 oeufs, bien battus, 1-2 tasse de sucre granulé, 1-4 tasse de sirop d'érable, 1-2 cuillerée à thé de chaque: cannelle, gingembre et noix de muscade, 1-4 cuillerée à thé de sel, 1-2 tasse de citrouille en conserves ou citrouille cuite et passée au tamis, 1 tasse de lait riche ébouillanté, 1-4 de tasse de saindoux.

Recouvrez les moules à tartellettes d'une abaisse de pâte. Battez les oeufs et ajoutez-y le sirop, le sirop, les épices, le sel et la citrouille. Versez-y le lait dans lequel le saindoux aura été fondu. Versez dans les croûtes et mettez au four chaud, 450 degrés. Après 5 minutes environ, abaissez la température à 350 degrés; faites cuire jusqu'à ce que la garniture soit prise (environ 15 minutes de plus). Quand elles sont froides, recouvrez-les d'une couche mince de confiture de fraises ou de gelée de coings et garnissez de crème fouettée sur le dessus. Essayez du gingembre glacé haché saupoudré sur la crème.

TARTELLETES AU CHOCOLAT ET NOIX

1-2 cuillerée à thé de poudre à pâte et 1 œuf comme liquide, 2 pommes de terre moyennes, pelées, 1 cuillerée à soupe de beurre, 1-4 cuillerée à thé de sel, 1-2 tasse de sucre en poudre, 1 tasse de noix finement hachées, 1-4 livre de chocolat au lait, fondu, 1 cuillerée à thé de vanille.

Faites les croûtes de tartellettes, faites bouillir les pommes de terre, égouttez-les et décaisez-les. Ajoutez le beurre, 1-4 cuillerée à thé de sel, et battez bien. Ajoutez le sucre, les noix, le chocolat et la vanille: Battez jusqu'à consistance légère et duveteuse. Faites refroidir; mettez dans les croûtes cuites. Garnissez de crème fouettée.

ONGUENT G & G

CONTRE

Hémorroïdes

Brûlures

Coupures

Eczéma

Irritation de la peau

En vente chez tous les pharmaciens ou au

MAGASIN PAUL

33, rue King-E. Tél. 193.

Chronique

De l'art et de la manière de bien laver la vaisselle

Cette besogne, anodine en soi, ne s'accomplit parfaitement que dans certaines conditions.

Il y a un slogan que chacune de nous connaît: "Se raser devient un plaisir". Les messieurs nous diraient qu'en vérité c'est peut-être un peu exagéré. Je ne veux donc pas tenter de vous persuader que laver la vaisselle deviendra un plaisir quand vous saurez vous y prendre. Je veux vous enseigner pourtant que ce ne sera plus une corvée, une détestable corvée.

TROIS FOIS PAR JOUR

D'abord, je ne vous conseille pas d'entasser les assiettes sales de deux ou trois repas, pour vous jeter dessus à la fin de la journée, avec une espèce de rage.

Non, il vaut mieux laver la vaisselle après chaque repas. D'abord, parce que c'est plus propre; ensuite, parce que c'est plus facile.

N'omettez jamais de libérer vos plats, assiettes, ravers, de tout ce qui pouvait les encombrer, épluchures, arêtes, os, peaux, etc. J'ai vu des paresseuses qui n'hésitaient pas à précipiter la vaisselle dans la baignoire d'eau chaude avec tous les débris d'un repas. C'est fort malpropre. L'eau est tout de suite souillée, et le travail bien plus difficile à accomplir.

Que je vous mette en garde aussi contre cette manière d'agir. Ne mettez point dans la baignoire, sur le feu, toutes les faïences et porcelaines que vous désirez rendre propres. Vous risquez de casser la vaisselle. Et celle-ci ne doit pas être chauffée, sinon elle se fend.

Eau chaude ou bien eau tiède?

Eau chaude. Et eau chaude toujours additionnée de cristaux de soude ou de potasse.

A côté de cette baignoire contenant l'eau chaude, une autre qui servira pour rincer chaque objet.

SANS BRUIT

Il faut faire la vaisselle prestement et, autant que possible, sans bruit. Le bruit n'ajoute rien à votre zèle. Je dirai même, au contraire, il témoigne seulement de votre turbulence et de votre maladresse, il indique que vous êtes vulgaire et sans précaution.

Souvenez-vous que la vaisselle s'essuie mieux chaude que refroidie. Je sais bien qu'il existe des mécaniques qui permettent de supprimer cette dernière partie du nettoyage. Hélas! jusqu'à ce jour, nous trouvons beaucoup de vertus à toutes sortes d'appareils ménagers. Mais ils sont faits seulement pour nos yeux, pas pour notre bourse. Quand les ingénieurs qui les composent, les marchands qui les vendent, se seront concertés pour en diminuer le prix de 75 %, ils auront des amateurs par douzaines de douzaines, et notre travail nous sera enfin un peu facilité.

L'ESSUYAGE

La question des torchons pour la vaisselle est de grande importance. N'oubliez pas qu'un torchon doit toujours avoir une texture assez épaisse, que seuls ceux qui servent pour l'essuyage des verres doivent être fins et toujours de fil. Sinon, ils prolongent votre tâche en laissant des fils indésirables le long des parois des verres.

Utilisez des torchons bien secs. Ayez toujours une corde tendue au-dessus de votre fourneau si c'est l'hiver, dans l'embrasure de la fenêtre de la cuisine si c'est l'été.

Pour détacher les débris d'aliments qui peuvent rester au fond des casseroles, ne vous servez pas de la lavette, mais de ces éponges métalliques qu'on trouve dans le commerce. N'oubliez pas que souvent se détachent alors des petites parcelles de métal. Aussi lavez à grande eau vos récipients, une fois, deux fois, trois fois. Et ne faites pas comme les paresseuses. Essayez vos casseroles, vos poêlons au lieu de les suspendre.

Je ne vous conseille d'ailleurs pas de suspendre vos récipients et de les aligner comme à la parade. Agissez ainsi, si vous ne pouvez faire autrement. Sinon, mettez ces ustensiles à l'abri de la poussière: enfermez-les dans des placards. Votre cuisine y gagnera en hygiène, en netteté et en beauté.

BOUFFARD & LANGLOIS

111, rue Marquette. Tels: 293-126-127

SPECIALS DE FIN DE SEMAINE

Tel qu'annoncé dans La Tribune de mardi dernier, la démonstration des produits Fry, tenue à notre magasin, se continue jusqu'à samedi soir; n'oubliez pas de venir faire une visite et de profiter des bas prix offerts à cette occasion.

Graisse pure, chaud, 20 lbs \$2.39

Oeufs A gros strictement frais, 3 douz. 81c

Oeufs frais garantis, A moyens, 3 douz. 74c

Patates locales No. 1, poche 80 lbs \$1.45

15 lbs 30c

Graisse Crisco, bte 3 lbs 69c

Bte 1 lb 23c

Fèves Clark, grosse bte, 2 pour 29c

Soupe aux tomates ou légumes de Clark, 3 btes pour 21c

Jus de tomates Clark, bte 21 on. 11c

bte 10 onces, 4 pour 23c

Saumon Keta Clover Leaf, bte 1 lb, 3 pour 25c

Sirof Bee Hive, chaud, 5 lbs 39c

chaud, 2 lbs 19c

Marmelade "Fruit Cocktail" de Shirriff, gros pot 37c

pot moyen 23c

Pois verts No 4, 3 pour 29c

Fèves à beurre, 3 btes 29c

Blé d'Inde de choix, 2 btes 25c

Tomates, grosse bte, 6 pour 69c

Petit pain pour chiens-chauds, 2 dz 25c

Bon balai, 5 cordes 18c

Farine Royal, poche 98 lbs \$3.55

Farine Glenora, poche 98 lbs \$3.35

Savon Impérial Barsalou, 10 barres 41c

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

Epinards frais, 2 lbs 25c

Bananes, 4 lbs 28c

Oignons rouges, No 1, 4 lbs 15c

Poisson frais ou salé, Viandes de première qualité aux prix du marché. BIÈRE ET PORTER

CONSEILS UTILES

POUR CONSERVER LES DENTELLES PRÉCIEUSES

Voici le meilleur moyen de laver la vieille valencienne à laquelle "vous tenez comme à la prunelle de vos yeux".

Prenez une bouteille; lavez-la parfaitement; puis enroulez autour d'elle vos bandes de dentelle très régulièrement.

Préparez, dans une baignoire, une belle mousse de savon, plongez-y la bouteille, en la tenant par le goulot et secouez-la pendant une minute ou deux. Ensuite, rincez dans plusieurs eaux froides.

Pour faire sécher votre dentelle, retirez-la de la bouteille, étirez-la et à mesure que vous la déroulez, épinglez-la sur un tapis recouvert d'un drap blanc. Inutile de la repasser. Laissez-la sécher naturellement. Vous pourrez, de la sorte, utiliser votre valencienne comme une dentelle neuve.

PAS TROP DE VIANDE

"La viande est un aliment toxique, et si tous les hygiénistes ne sont pas d'accord sur le point de savoir s'il vaut mieux en consommer ou non, tous le sont pour affirmer que la consommation que l'on en fait habituellement dans tous les milieux est excessive, à plus forte raison pour protester contre la présence de deux, trois, quatre viandes à un même repas, sinon pour choisir entre elles.

"Un menu ainsi composé risque, si l'on est mal disposé, d'être suivi d'un accident aigu. En tout cas, s'il se répète, il fatigue et lèse rapidement le foie et les reins.

"Bah! me direz-vous, une fois n'est pas coutume. Soit, je vous l'accorderais volontiers, moi dont le régime habituel est assez sobre pour ne permettre de temps en temps un écart, si cet écart était indispensable à la construction gastronomique d'un festin.

Jambon et Bacon

pour ceux qui exigent ce qu'il y a de meilleur.

HOVEY'S

traités au sucre.

FORTIN ET FRÈRE

116, rue Marquette. Tél. 489.

Farine Glenora \$3.25
Farine Cartier \$3.20
Farine Purity, sac 24 lbs \$3.59
Farine Purity, sac 7 lbs . . . 32c
Farine Five Roses \$3.65
Son, 100 lbs \$1.65
Gru, 100 lbs \$1.70
Patates locales, sac 80 lbs \$1.50
Graisse Domestic, 20 lbs . . . \$2.42
Pommes séchées, lb 15c
The Red Rose, 1-2 lb 28c
Café Red Rose, 1-2 lb 29c
Thé Orange Pekoe, lb 50c
Thé Spécial Pekoe, lb 47c
Dattes, 4 lbs 25c

Bois franc sec, la corde \$2.75

Ainsi que tous les autres spéciaux de la semaine dernière, encore en vigueur cette semaine.

À VENDRE

Lit en fer de 4 1/2 pieds de long pour enfants. Aussi, mobilier de salon à très bon marché.

MARCHE NOTRE-DAME ENRG.

TEL. 1154

VIANDES-POISSON-LEGUMES-EPICERIES

149, RUE ALEXANDRE. SHERBROOKE.

BEURRE DE CHOIX lb. 26 1/2

JAMBON d'Epaule, d'Ilicieux, lb. 15c

Farine Purity, sac 7 lbs . . . 35c

Farine Purity, sac 24 lbs \$1.15

Lard salé épais, lb 15c

Steak de boeuf, lb 14c

Boeuf haché, 2 lbs 19c

Bacon, pqt 1-2 lb 19c

Boudin, 2 lbs 22c

Saucisse, 2 lbs 25c

Saumon, lb 15c

Turbot salé, lb 10c

Filets de haddock, 2 lbs . . . 25c

Filet frais, non gelé, lb . . . 15c

Epaule de lard, lb 14c

Jambon roulé, lb 22 1/2c

Huitres, le demi-doz 21c

Fèves Campbell, bte 10c

Sucre, 10 lbs 51c

Oranges, douz. 19c

OIGNONS ROUGES, sac 8 lbs 19c

MAGASINS Lafayette STORES

Repas du carême sains et économiques

THE NOIR Lafayette

CAFÉ Frais moulu Lafayette, sac 1/2 lb. 20c

PEP de "Kellogg", paquet 13c

POIS Lafayette, tamis No. 4, 2 btes 25c

HOMARD Lafayette, bte 1/4 lb. 25c

GELÉES Lafayette, 4 paquets 25c

GRAHAM WAFERS de Christie, pqt. 24c

JUS DE TOMATES "Libby" 2 btes 14 1/2 oz. 17c

JUS DE PAMPLEMOUSSES "Libby" 2 btes 1 lb 25c

CHICKEN BADDIES "Connors" 2 btes 1 lb 29c

HARENG BUCKINGHAM Dans sauce aux tomates 2 btes 1 lb 21c

POMMES Evapo- 2 lbs 25c

porées Chips "Calay" 3 barres 17c

ANANAS Tran- 2 btes 19c

chés ou cubes "Alouette" 10 barres 41c

MARMELADE ORANGE 29c

"Carleton", pot 32 oz. "Handy" 2 gros 13c

BRILLO Nettoie l'Aluminium pqt 12 tampons 23c

PROGRES DE LA CAISSE DES JARDINS

La Caisse Centrale de Sherbrooke a fait un chiffre d'affaires de \$1,109,075 depuis sa fondation en 1931.

La Caisse Centrale Desjardins de Sherbrooke a fait un chiffre d'affaires de \$1,109,075.33 depuis sa fondation le 14 mai 1931, nous déclarait hier après-midi M. R.-H. Tremblay, gérant.

Cette caisse a actuellement \$110,654.54 de dépôts, soit \$9,650.00 en capital social et \$101,004.54 en épargnes. L'actif se totalise à plus de \$110,000. Il y a actuellement 39 caisses sociétaires en intérêt jusqu'au 31 novembre dernier, la somme de \$1,774.90. Les bénéfices réalisés depuis la fondation sont de \$4,731.91.

La Caisse Populaire Sociale de Sherbrooke continue toujours de progresser elle aussi. Elle a maintenant un actif d'au-delà de \$39,000. Ses dépôts se chiffrent à \$38,780.71. Le chiffre de capital social est de \$2,427.62; épargnes: \$36,353.09. Il y a 328 sociétaires et 295 déposants et 77 emprunteurs.

Les fonds actuellement prêtés aux sociétaires se chiffrent à \$21,787.29. Depuis sa fondation, la Caisse Populaire Sociale a prêté \$35,688.33 et ceci, en moins de trois ans.

Bénéfices

La Caisse a réalisé depuis sa fondation la jolie somme de \$1,538.90 en bénéfices, ce qui lui a permis de payer à ses sociétaires en intérêt sur épargnes jusqu'au 30 novembre 1936, la somme de \$586.76 soit du 2 et demi pour cent. Les bons et retour sur le capital social ont été de 3 pour cent dans le passé, et tout indique que le même taux sera maintenu ou augmenté.

Le Dr Wilfrid Darveau a démissionné récemment comme président de la Commission de Crédit pour cause de santé et il a été remplacé à ce poste par M. Albert Comtois, tandis que le nouveau membre de la Commission est M. Georges Béthune.

Au conseil de surveillance, M. l'abbé H.-J. Carlos, maintenant curé de

RUDY VALLEE REVIENT SUR LES ONDES!

CE SOIR ET TOUS LES JEUDIS SOIRS À 8 HEURES CFCF

MONTRÉAL

PRÉSENTÉ PAR LA LEVURE FLEISCHMANN



WILFRID DARVEAU PRIT LA FUITE

Un commis d'épicerie déclare que le prévenu s'enfuit après le duel au revolver qui causa la mort de Fontaine et Châteauneuf.

(Presse Canadienne)

QUEBEC, 11. — Quelques minutes après le duel au revolver de la rue Saint-Jean, dans une conciergerie, qui causa la mort du détective Léopold Châteauneuf et d'Arthur Fontaine, Wilfrid Darveau s'enfuit précipitamment d'un restaurant de la même rue, en abandonnant un paquet d'épicerie derrière lui, d'après un témoignage rendu hier au procès de meurtre de Darveau, d'Honorat Bernard et de Cyrille Emond.

Gérard Gauthier, commis du restaurant, a déclaré que Darveau quittait le téléphone du magasin, comme il entrait en devoir vers 5 h. 35 du soir le 25 janvier. Darveau, dit-il, sortit tellement vite du restaurant qu'il oublia son achat.

Les 3 hommes répondent à l'accusation du meurtre du détective Châteauneuf, tué 24 heures après que Fontaine et Bernard eussent été de la prison à l'aide de 4 revolvers.

«Avez-vous vu une ambulance remonter la rue Saint-Jean vers ce temps?» demanda Me Antoine Rivard, procureur de la Couronne.

«Oui», répondit Gauthier. «En me rendant à mon travail, j'ai aperçu l'ambulance.» Darveau ne dit rien en s'enfuyant, ajouta-t-il.

Le Dr J. W. Dufour, dentiste, témoigna qu'il vit Darveau dans un salon de barbier près de son appartement, le matin suivant l'évasion de la prison. Il entendit Darveau dire qu'il avait 2 hommes et des femmes de Montréal dans son appartement.

«De même que le phare sur la plage rocailleuse, l'annonce vous indique la voie sûre pour arriver à bon port, la où vous trouverez des marchands honnêtes qui vendent à des prix raisonnables. Lisez les annonces chaque jour.

Ste-Edwidge de Clifton, a été remplacée par M. Gédéon Nadeau, et M. Lucien Bélanger, démissionnaire pour cause de surcroît de travail, a été remplacé par l'échevin J.-W. Genest.

ON SAUVE LES QUAIS DE BOSTON

Le cargo "Laila" est remorqué au large et on maîtrise le violent incendie de sa cargaison de nitrate.

(Presse Associée)

BOSTON, 11. — Un incendie furieux, à bord du cargo "Laila", chargé de nitrate et de sucre, qui donna lieu à plusieurs explosions dangereuses, fut finalement maîtrisé hier après une lutte énergique des pompiers réguliers et des pompiers du port, afin d'éviter une catastrophe aux quais de Boston.

Les flammes étaient tellement vives, lorsque le nitrate en flammes lançait des colonnes de fumées épaisses, noires et jaunes, que les plaques d'acier de l'avant du navire se plissèrent comme du papier. En moins d'une heure, toute la proue du navire fut transformée en une coque calcinée jusqu'à la ligne de flottaison. Malgré le risque d'une autre explosion grave, quatre remorqueurs réussirent finalement à soulever des câbles d'acier à bord du navire et le remorquèrent dans le chenal, ce qui prévint un désastre sur les quais. On dit que tous les marins à bord, qui déchargèrent le navire, ont pu se sauver à temps.

PROJETS D'AVENIR DE MARY PICKFORD

(Presse Associée)

SOUTHAMPTON, Angleterre, 11. — Mary Pickford a déclaré à son arrivée à bord du "Berengaria" qu'elle se mariera avec Buddy Rogers qui doit être célébré à la fin de mai, «elle ne mènera pas les affaires avec le mariage».

"Buddy est capable de produire ses propres films lui-même", a dit l'actrice, lorsqu'on lui demanda si elle projetait de mettre en vedette son futur mari, ne au Kansas.

L'actrice a ajouté que Rogers qui travaille actuellement dans les studios anglais retournera à Hollywood en avril pour remplir des contrats, mais qu'elle-même visitera le continent avant de retourner en Californie pour la célébration de leur mariage qui doit avoir lieu en mai.

Annoncez dans la Tribune

LA RADIO

ONDES COURTES

Jeudi

Boston — 5 h. — Variétés — WIXAL, 254 m., 11.79 meg.
Rome — 6 h. — Nouvelles en anglais — 2RO, 31.1 m., 963 meg.
Londres — 6 h. 30 — "Mexicana" — Chants et danses du Mexique — GSD, 255 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 958 meg.; GSB, 31.5 m., 951 meg.
Paris — 7 h. 15 — Programme musical — TPA-4, 25.6 m., 1.72 meg.
Schenectady — 7 h. 30 — "Science Forum" — W2XAF, 31.4 m., 953 meg.
Berlin — 7 h. 45 — Concert militaire — DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
Londres — 9 h. — Scènes de Henry IV, William Shakespeare — GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 958 meg.; GSB, 31.5 m., 951 meg.
Berlin — 9 h. 30 — "Santos Dumont" théâtre — DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
Tokio — Minuit — Programme d'auteur — J.V.H. Nazaki, 20.5 m., 14.6 meg.

RADIO-CANADA

JEUDI, 11 MARS 1937.

9.00 — Concert.
9.30 — Trio de concert.
9.45 — L'ère des courants de Montréal et Toronto.
10.00 — En direct.
10.30 — Le disque pour tous.
10.45 — Sonnet à tous républicains.
11.00 — Chant.
11.30 — Nouvelles.
11.45 — Causerie.
12.00 — L'heure de la musique.
12.30 — Orchestre.
13.00 — Night shift.
13.30 — By the sea.
14.00 — L'heure de la musique.
14.45 — Radio-Journal (bilingue).
15.15 — Parages de révé.

VENREDI, 12 MARS 1937.

9.00 — Concert.
9.30 — Trio de concert.
9.45 — Good evening.
10.00 — Le disque pour tous.
10.45 — Sonnet à tous républicains.
11.00 — Chant.
11.30 — Nouvelles.
11.45 — Causerie.
12.00 — L'heure de la musique.
12.30 — Orchestre.
13.00 — Night shift.
13.30 — By the sea.
14.00 — L'heure de la musique.
14.45 — Radio-Journal (bilingue).
15.15 — Parages de révé.

AU POSTE CKAC

JEUDI, 11 MARS 1937.

2.15 — Le monde féminin.
2.30 — Magazine féminin.
3.00 — Variétés.
3.30 — Hygiène sociale.
4.00 — Programme musical.
4.30 — Story of a song CBS.
4.50 — Fantaisie.
5.00 — L'heure de la musique.
5.15 — Événements sociaux.
5.30 — Sommaire et température.
5.45 — L'heure récréative.
6.00 — Programme musical.
6.30 — Orchestre.
7.00 — Le côté de village.
7.30 — L'école de hockey de l'air.
7.45 — Notre maître l'amour.
8.00 — La radio-école.
8.30 — Radio encyclopédie.
9.00 — L'heure amateur.
9.30 — Le club de la soirée.
10.00 — Radio-journal.
10.30 — Le Reporter Sportif.
11.00 — Orchestre.
11.30 — Orchestre.
11.50 — L'heure. Fin des émissions.

AU POSTE CKAC

VENREDI, 12 MARS 1937.

7.30 — Pol-pouri national.
8.00 — Réveil-matin musical.
8.15 — Nouvelles.
8.30 — Bonjour, voisins.
8.45 — Chansons françaises.
9.00 — Metropolitan Parade, CBS.
9.25 — Nouvelles.
9.30 — Bonjour, madame.
9.45 — Nouvelles.
9.55 — Le courrier.
10.30 — Programme musical.
11.00 — Magazine of the air.
11.30 — Big Sister.
11.50 — Le compendium.
12.45 — Chansons françaises.
1.00 — Les chevaliers du folklore.
1.15 — Chorale Luthérienne CBS.
1.30 — Cours de la Bourse.
1.45 — Mercerie des produits laitiers.
1.57 — Musique de concert.
2.15 — Le monde féminin.
2.30 — Orchestre.
3.00 — Danses d'un peu.
3.15 — Les événements sociaux.
3.30 — Sommaire et température.
3.45 — Jean Forget, pianiste.
4.00 — Les aventures.
4.15 — Nouveautés instrumentales.
4.30 — L'heure récréative.
4.45 — Concert.
5.00 — L'heure de la musique.
5.15 — L'erreur fatale.
5.30 — L'heure provinciale.
5.45 — Programme musical.
6.00 — Le club de la soirée.
6.30 — Radio-journal.
7.00 — Piano.
7.30 — Le reporter sportif.
8.00 — Revue.
8.30 — Orchestre.
9.00 — Musique.

Les exportations de madriers et planches en janvier sont de \$3,353,405 contre \$1,785,206 et aux États-Unis pour \$1,158,225. Les exportations de sapin Douglas se chiffrent à \$1,446,211, allant à 23 pays, mais principalement au Royaume-Uni. Les importations de bois sont évaluées à \$338,812, venant presque exclusivement des États-Unis, l'item le plus considérable étant le chêne à \$80,797.

Festival Printanier d'Occasions



MANTEAUX et COSTUMES Nouveaux du Printemps dans tous les Modèles et Tissus en vogue à Prix Très Modérés.



150 seulement
ROBES
DEMI-TAILLES
modèles coûteux
pour dames. Rég.
\$12.95

NOUVELLES
ROBES
de printemps pour
dames. Rég. jusqu'à
\$5.95. Spécial

6.95

2.77

300 Costumes 3 Pièces
en tricot pure laine Régent pour dames.

Toutes les nuances. — Rég. jusqu'à
\$16.50, pour

\$6.95

Manteaux de Printemps
Junior et Fillettes.

Tailles 4 à 8 et 10 à 15 ans. — Rég. jusqu'à
\$16.50. Spécial

\$2.89 à \$8.45

Jupes de Laine pour le Printemps \$1.29, \$1.98

Tailles pour dames. Rég. jusqu'à \$3.95. Spécial



ENSEMBLES DE GILETS

Gilets Régent pour dames et
fillettes. Rég. jusqu'à \$5.75
l'ensemble. Spécial

\$2.49

BLOUSES NOUVELLES DU PRINTEMPS

Pour dames. — Rég. jusqu'à
\$4.75, pour

98c à 2.95



Robes de nuit en rayon de
qualité pour da-
mes. Spécial . . . \$1.00

Chapeaux, sacoches, gants
pour dames.
A VRAIS PRIX
D'ECONOMIES

Bas de soie de 85c pour
dames. Spécial, la
paire 59c

Jupons de satin et crêpe
de soie de \$1.75 pour
dames.
Spécial \$1.00

Nouvelles robes Osmoor
pour dames. \$1.00
Spécial

Frileuses de fine laine pour
dames. Rég. \$1.49
\$2.95, pour

Pyjamas 2 pièces en soie,
pour dames. 79c
Spécial

"Panties" en soie rayon de
qualité, pour dames. 29c
Chacune

Solde de
Complets
2 pantalons de
qualité pour gar-
çons. Tailles 9 à
15. Rég. jusqu'à
\$17.50. Spécial

\$7.95

PALETOTS DE PRINTEMPS
POUR HOMMES
9.95, 15.00

PALETOTS DE PRINTEMPS EN
AUTHENTIQUE TWEED HARRIS
POUR HOMMES

\$19.50

COMPLETS 1 et 2 PANTALONS POUR HOMMES

La plupart ont deux pantalons. En worsteds et
tweeds de laine. Tailles 35 à 48. Rég. jusqu'à
\$29.50

\$15.00

Solde
d'Imper-
méables

importés d'Angleterre
pour hommes

Valeur courante jusqu'à
\$12.00. Votre choix

\$5.00



Nouveaux chapeaux de prin-
temps pour hommes.
1.00 à 2.95

Complets
Semi-ready
confectionnés ou
sur mesures.

FRASER BROS. Limited
121, rue King Ouest

Chaussures
pour tous
aux plus
Bas Prix.

**LE CACAO
FRY**
POUR SAVEUR
ET NUTRITION
FRY'S
PURE
BROKEN
ALMOND
CHOCOLATE
Candy Bar
Distribué par la Librairie de la Presse F. J. Gauthier, 110, rue Saint-Jacques, Montréal

MA MIGNONNETTE, EMBRASSEZ-MOI !
TIREBOBINOU ! TIRE LA BOBINETTE !

JE SENS UN PEU
LA CIGARETTE
MAIS SOYEZ SANS
ÉMOI !
C'EST UNE CIGARETTE
QUE J'AI ROULÉE
MOI-MÊME AVEC
LE TABAC VOGUE.

VOGUE
est en
Vogue !

TABAC À CIGARETTES
VOGUE 10¢
le paquet
VOGUE signifie VALEUR

Écoutez les Émissions
par Roland Beaudry
sur le hockey, à CFCM
tous les mar. jeu.
de 11 — 11.15 p.m.
le sam. de 10.45 — 11 p.m.

Le Windsor Mills remporte le championnat intermédiaire des cantons

Chronique SPORTIVE

par Georges Boudrias

La partie d'hier soir entre le Windsor et l'Angus pour le championnat intermédiaire des Cantons de l'Est dans la Q.A.H.A., s'est terminée par la plus belle victoire de l'histoire du hockey à l'Aréna de Sherbrooke. Il a fallu l'intervention énergique de la police pour rétablir l'ordre après que la foule en colère ait envahi la glace quand Therrien, d'East-Angus, a assommé Dannie Towne d'un uppercut à la mâchoire parce qu'il venait de recevoir une punition.

Ce sont trois punitions successives à l'Angus qui ont déclenché la bagarre. L'arbitre Lorenzo Couture a pu à peine empêcher le règlement des punitions infligées par l'arbitre, deux gars de l'Angus étant déjà au frigo, quand Therrien fut puni à son tour. Au lieu d'aller dans la boîte, Therrien est allé assommer Dannie Towne d'un uppercut qu'il a fait tomber sur son visage. Cependant, c'est contre les arbitres que la foule en avait, et la police a dû les écarter à leur chambre après la partie.

Il y aura une nouveauté, pour la saison du moins, à Lennoxville, dimanche après-midi alors qu'un club de hockey de jeunes filles ira rencontrer un club de Lennoxville au Minto. L'entrée est libre car il n'y a rien de plus intéressant qu'un match de hockey qu'une telle exhibition intéresserait beaucoup.

Arthur Denault, populaire sportif de Sherbrooke-Est, nous communique hier soir que lui et quelques-uns de ses amis ont \$25 à remettre aux vainqueurs d'une partie qui "devrait avoir lieu" entre le Sherbrooke provincial et des équipes de Windsor Mills, East-Angus et des Maple Leafs de Sherbrooke. Il y a certainement plusieurs centaines de hockey qu'une telle exhibition intéresserait beaucoup.

La présente saison, dans la Ligue Nationale de hockey, a été remarquable pour le nombre de joueurs de hockey qui sont devenus d'heureux pères de famille. Un des plus récents a été le joueur de défense des Bruins de Boston, "Flash" Hollett. En arrivant à Boston, récemment, on lui a appris que son épouse avait été transportée à l'hôpital. Flash courut au Robinson Memorial pour constater que la signification était la même. Il avait un fils de huit livres et 7 onces.

Probablement jamais, dans l'histoire de la Ligue Nationale de hockey, un nouveau venu a fait un début aussi dramatique que celui d'Eddy Ware, appelé de Philadelphie par les Rangers, dans une récente partie contre les Leafs de Toronto. Les Rangers gagnèrent par 2 à 1 et Ware, dans sa première partie dans le circuit majeur, compta les deux buts. Ware fut rappelé de la ferme des Rangers à Philadelphie, en même temps que Bryan Hestall, lorsqu'Alec Shaback souffrait d'un mal de gorge tandis que Mac Colville faisait de la température. Ware a 22 ans et vient de Calgary. Il est l'un des multiples élèves de l'école de hockey de Lester Patrick.

Larry Northcott, capitaine des Maroons de Montréal, refuse la théorie que la Ligue Nationale de hockey, dans la Ligue Nationale de hockey, constitue un "tue-homme" pour les athlètes de ce sport. Northcott pesait 172 livres lorsqu'il commença la présente saison et, vers la fin de la campagne, il pèse maintenant 185 livres. Northcott dit qu'il perd plus de poids en jouant qu'il en gagne en mangeant. Ceci ne laisse pas de surprendre plusieurs experts en athlétisme, surtout quand on considère

GRANADA

D'aujourd'hui à Samedi
TOUTE LA VILLE PARLE DE
CE FAMEUX PROGRAMME!
Deux grandes sensations de l'écran!
Echangez vos diamants et vos perles s'il le faut... afin de venir voir la
CHANTEUSE SENSATIONNELLE
LE DE LA RADIO
de l'heure d'Edith Cantor
DEANNA DURBIN, dans
"3 SMART GIRLS"
Avec Binnie Barnes, Alice Brady,
Ray Milland, Charles Winninger.
AUSSI
L'ETOILE DE L'ECRAN DONT
ON PARLE LE PLUS ACTUELLEMENT
Maintenant à sa sixième semaine de triomphe au His Majesty's, de Montréal.
Annabella, Henry Fonda, Leslie Banks, dans
"WINGS OF THE MORNING"
Beau film en couleurs, présentant le fameux ténor
JOHN CORMACK
Dernières actualités mondiales.
PREMIER
Aujourd'hui, Vendredi et Samedi
LES AVENTURES EBOURIFANTES D'UNE AME TIMIDE DE PETITE VILLE.
Charlie Ruggles et Alice Brady dans
"MIND YOUR OWN BUSINESS"
— AJOUTE —
Un drame émouvant du turf
"RACING LADY"
Avec Ann Dvorak, Smith Ballew, Harry Carey.
Comédie. Caricatures. Actualités.

Il gagne sa série de 2 parties aux points avec l'East-Angus par 7-6 malgré une défaite par 4-3 hier soir dans une joute qui s'est terminée par une désagréable bagarre qui a nécessité l'intervention de la police.

Le Windsor Mills a gagné par un score total de sept à six sa série de deux parties aux points pour le championnat intermédiaire des Cantons de l'Est dans la Q.A.H.A. bien qu'il ait été défait aux mains de l'East-Angus par un score de quatre à trois, à l'Aréna, hier soir, dans une joute pour le moins mémorable.

Le Windsor était entré sur la glace avec un avantage de deux points, hier soir, ayant remporté un score de quatre à deux dans la première joute de la série. Mais, l'Angus prit immédiatement un avantage par deux à un dans la première période, alors que Gendreau, Paquin, Labarre, Conway et Fournier.

Windsor: Longpré, Landry, Moiré, Coderre, A. Frenette, Couture, Dubois, An. Frenette, Côté, Gaucher et Healy.

Arbitres: Dannie Towne et Lorenzo Couture.

LE MXXX BAT LE CLUB KNOWLTON

Par 4 à 2, dans une fort intéressante partie de hockey d'exhibition.

MAGOG, 11. — A l'Aréna de Magog, le MXXX a battu le Knowlton par 4 à 2. Cette joute fut incontestablement la plus intéressante de la saison.

1ère période: Elle débute très rapide. Les montées se succèdent. Guillolette et R. Mullerkey traversent la ligne bleue, lancent dans le filet du MXXX, mais Gaucher bloque en expert. Gaucher manque à 2 reprises de scorer, de même que Léon Hamel. Gaucher et Huot font une belle montée et rendus devant les buts du Knowlton, Gaucher passe la rondelle à Huot qui score le premier point de la partie après 15 minutes de jeu. Page et Grandjean jouent une belle partie.

2e période: Gaucher, Gaucher et Renaud sont partout à la fois. La foule goûte la partie et ne ménage pas ses bravos. Guillolette fut l'effort de son club et plusieurs fois il vient près de scorer. "Vic" Gaucher exécute un arrêt miraculeux lorsque Mullerkey et Guillolette réussissent à franchir les défenses et à arriver seuls devant ses buts. Buzell, Bellerose et Renaud lancent à plusieurs reprises dans les filets de Wilson, mais celui-ci bloque tout. Gaucher score sur une belle montée individuelle, aux applaudissements d'une foule en délire. Bellerose attrape 2 minutes de pénalité. Le Knowlton redouble d'ardeur et Mullerkey réussit à compter. Plus tard, Huot compta pour une seconde fois sur une passe de Gaucher.

3e période: Dès la mise au jeu, Gaucher traverse la patinoire et lance dans les buts de Wilson. Léon Hamel brille sur la défense de même que "Red" Gaucher. Guillolette score à son tour sur une belle montée individuelle. Gaucher a eu beaucoup d'ouvrage dans les filets car le Knowlton fit un effort désespéré pour compter. Le gong résonna au moment où Gaucher venait de faire un arrêt difficile. MXXX 4, Knowlton 2.

ALIGNEMENTS
Gaucher, Hamel, R. Gaucher, Gaucher, E. Gaudreau, J. Huot, Buzell, Renaud et Bellerose.

Wilson, Dussault, Guillolette, Benoit, R. Mullerkey, T. Mullerkey, L. Crandall, R. Crandall, Lefebvre, Hamilton, Page, Durrell et Boyd.

SOMMAIRE
1ère période: 15-20
2e période: 10-46
3e période: 14-21
Punition: 2 minutes.

3e période: 2-25
Guillolette: 9-51
Punition: Gaucher, 2 minutes.

que le golf est supposé être un sport de repos qui n'exige pas le même rendement que le hockey.

Le Windsor Mills a gagné par un score total de sept à six sa série de deux parties aux points pour le championnat intermédiaire des Cantons de l'Est dans la Q.A.H.A. bien qu'il ait été défait aux mains de l'East-Angus par un score de quatre à trois, à l'Aréna, hier soir, dans une joute pour le moins mémorable.

Il y aurait du baseball professionnel, à Sherbrooke, à l'occasion des fêtes du Centenaire.

M. Alex Ross a été choisi à l'unanimité président du comité des sports lors de l'organisation de ce comité, en vue des prochaines fêtes du Centenaire, hier soir, à l'hôtel de ville.

Le comité a discuté de l'organisation de parties de baseball professionnel durant la période des fêtes.

M. Léon Trépanier devra rencontrer M. J.-E. Savard et les autorités du club Royal de Montréal à cette fin. Il a été décidé que M. Albert Kouri approche les boxeurs professionnels et obtienne leurs conditions en vue d'organiser des parties durant la période du Centenaire. Le comité a également décidé d'organiser des régates au Belvédère Lac Magog le 8 août. Il y aurait également un programme détaillé de feux d'artifice.

Le comité demandera au secrétaire de l'Exposition d'envoyer des représentants à la prochaine assemblée du comité pour discuter l'organisation d'attractions durant la semaine de l'exposition. Un trophée et deux coupes seront remis aux vainqueurs des régates de North-Hatley.

On remarquera, à cette assemblée, MM. D. Landry, Art. Lapierre, L. Dugré, Alex. Ross, Valmore Olivier, Albert Kouri, Eug. Lalonde, Michel T. Stenson, L. Préfontaine, Col. J. R. Samson, Dr. A. N. Dupuis, Edgar Gervais, et l'organisateur du Centenaire, M. Léon Trépanier.

RESULTATS D'HIER

Senior — Finale
Quebec Aces 5, Royals 1. (2e de 3; Aces mènent par 2-0).

Internationale Am.
Philadelphie 5, Cleveland 2.
Pittsburgh 3, New Haven 1.

CE SOIR
Nationale
Toronto à Maroons.
Detroit à Rangers.
Boston à Chicago.

Internationale Am.
Pittsburgh à Providence.
Q.A.H.A. — Détail

St-Jérôme à Champlaine. (2e de 2 aux points; St-Jérôme mène par 6-3).
Victoriaville vs Kenogami, à Chicoutimi. (2e de 2; Victoriaville mène par 4-2).

POSITION
Nationale
Section canadienne:
Canadiens 43 23 16 5 111 106 51
Maroons 48 18 17 8 106 98 44
Toronto 43 19 20 4 106 106 42
Américains 43 14 27 4 105 143 32

Section américaine:
Detroit 44 23 12 9 119 91 53
Boston 44 21 17 6 106 104 48
Rangers 44 18 17 9 106 96 43
Chicago 43 13 23 7 106 104 32

Section de l'ouest:
Syracuse 45 24 16 5 154 117 53
Pittsburgh 43 20 20 3 112 113 43
Cleveland 44 12 24 8 99 131 32

2 BLESSES CONNUS
REVIENNENT A LEUR POSTE DANS LE HOCKEY

Deux joueurs de hockey bien connus, tous deux blessés, sont revenus au jeu, dans la même semaine du 20 février. Doc Romel, habitué joueur de centre, des Black Hawks de Chicago, en dehors du jeu, depuis le début de la saison, à cause d'une blessure au genou, est revenu en même temps que le gros Charlie Conacher, le fameux ailier droit du Toronto. Conacher a été en dehors du jeu par suite d'un mal mystérieux, dans la main droite, mal qui laisse perplexes les plus grandes sommités médicales.

Dans la même semaine, Eddie Shore, étoile des Bruins, blessé lui aussi, joua sa première partie, depuis le 26 janvier, alors qu'il eut une vertèbre fracturée, dans une partie contre les Rangers de New-York. Eddie quitta son lit pour la première fois, en plusieurs semaines. Il se fit radiographier et finit par s'asseoir, quelque part, dans l'amphithéâtre de la patinoire de Boston, pour voir les Bruins défaites par les Américains.

Pour autre nouvelles du sport, voir en page 2.

M. ALEX ROSS EST ELU PRESIDENT DU COMITE DES SPORTS

Il y aurait du baseball professionnel, à Sherbrooke, à l'occasion des fêtes du Centenaire.

M. Alex Ross a été choisi à l'unanimité président du comité des sports lors de l'organisation de ce comité, en vue des prochaines fêtes du Centenaire, hier soir, à l'hôtel de ville.

Le comité a discuté de l'organisation de parties de baseball professionnel durant la période des fêtes.

M. Léon Trépanier devra rencontrer M. J.-E. Savard et les autorités du club Royal de Montréal à cette fin. Il a été décidé que M. Albert Kouri approche les boxeurs professionnels et obtienne leurs conditions en vue d'organiser des parties durant la période du Centenaire. Le comité a également décidé d'organiser des régates au Belvédère Lac Magog le 8 août. Il y aurait également un programme détaillé de feux d'artifice.

Le comité demandera au secrétaire de l'Exposition d'envoyer des représentants à la prochaine assemblée du comité pour discuter l'organisation d'attractions durant la semaine de l'exposition. Un trophée et deux coupes seront remis aux vainqueurs des régates de North-Hatley.

On remarquera, à cette assemblée, MM. D. Landry, Art. Lapierre, L. Dugré, Alex. Ross, Valmore Olivier, Albert Kouri, Eug. Lalonde, Michel T. Stenson, L. Préfontaine, Col. J. R. Samson, Dr. A. N. Dupuis, Edgar Gervais, et l'organisateur du Centenaire, M. Léon Trépanier.

DOUG MCINTYRE BAT I. RICHARDS

Par décision, dans le plus intéressant combat du tournoi qui eut lieu au Y. M. C. A., hier soir.

Un intéressant tournoi de boxe eut lieu au Y.M.C.A. devant une salle comble, hier soir, avec neuf combats réguliers entre différents membres de Sherbrooke et de Lennoxville, et avec une exhibition captivante entre Art Goodhue, de Sherbrooke, et D. Hodge, de Lennoxville.

Bien qu'il ait perdu la décision aux mains de Doug McIntyre, Irvin Richard fut l'une des principales vedettes de la soirée. McIntyre s'est vu très légèrement révéler supérieur à son adversaire. Excepté pour M. McNab, Syd Davies et Harry Gray qui ont remporté des décisions, les autres combats furent presque tous nuls.

Voici le sommaire:
1. — Robert Matthews annule avec William Matthews.
2. — Phillip Hovey annule avec Douglas Stevens.

3. — Tom Morrison annule avec Bud Schuffert. Tous deux de Lennoxville.
4. — Arnold Tate, de Lennoxville, annule avec E. Nelson.

5. — Teddy Prim, de Lennoxville, perd la décision aux mains de Jim Schuffert.
6. — Malcolm McNab et G. Rollins annulent en 4 rondes.

7. — Syd Davies bat Douglas Glass par décision en 3 rondes.
8. — Harry Gray bat Gerard Lalancie par décision en 3 rondes.

9. — Doug McIntyre bat Irvin Richard, par décision, en 4 rondes.
10. — Art. Goodhue et D. Hodge donnent une exhibition.

ROBERT LACASSE EST VAINQUEUR

Robert Lessard a remporté les honneurs, hier soir, dans la première partie de la série pour le

HOCKEY à L'ARÉNA

CE SOIR à 8 h. 30

Deuxième partie de la série

GRANBY vs SHERBROOKE

Admission: 35c. Enfants: 10c

BEEBE BLANCHIT STANSTEAD: 7-0

Dans une partie de hockey d'exhibition avec les étudiants de Stanstead à Beebe.

"Social" à la "Tribune"
BEEBE 10. — Une partie de hockey a été jouée entre les Collégiens de Stanstead et les joueurs du Beebe à la patinoire municipale de Stanstead, Beebe battant Stanstead par 7-0. Ces deux clubs en étaient venus aux prises une couple de fois durant l'hiver et semblaient être à peu près de forces égales. La partie fut très intéressante.

A la mise au jeu, le Beebe a tenu le jeu dans la zone du Beebe. Harold Laroc est toujours prêt à recevoir le disque de ses camarades. Dans la 1ère période, le Beebe enregistre trois points dont 2 pour Laroc et un pour Gaudreau. Au commencement de la 2e étape, Gaudreau enregistre un point. H. Laroc fit de même. Un peu avant la fin de la 3e manche, Rediker et Sheldon enregistrèrent chacun un point, ce qui portait le score à 7 pour Beebe. Les Collégiens firent des mains et des pieds pour scorer mais toujours sans succès. Les Collégiens furent bombardés et la joute de toute part. De temps à autre, un joueur de Stanstead réussit à percer les lignes ennemies; mais il fut vite mis en fuite. Laroc score le 1er point de la partie. Pour la 2e fois en moins de 5 minutes il répète son exploit. Dix minutes avant la fin de la 1ère manche, Gaudreau triple le score pour Beebe.

2e période: Bethel bloque un long lancer à la mise au jeu. Morrison est toujours aux aguets. Kirwin s'empare du disque sur la défense et tente une montée. Il est vite bloqué par nos joueurs et est forcé de reculer. Pendant 3 minutes les joueurs des 2 équipes se disputent la possession de la rondelle, mais celle de Beebe a raison de l'autre équipe alors que le disque tombe sous le gilet de Gaudreau qui monte, lance dans le filet de Bethel; dix minutes après Laroc double le score dans cette période.

3e période: Wilson est pris en sandwich entre Gordon sur la ligne bleue et Wheeler qui montait précédé de la "victime". Wilson et Gordon plongent dans le filet de la défense de la rondelle, traverse la patinoire avec Rediker à ses trousses. Wheeler échappe le disque; Rediker s'empare, perçoit les lignes ennemies et arrive seul devant le filet de Bethel; il score le 6e point de la partie. Roland Sheldon la suit de près et parvient à score à 7, toujours en faveur du Beebe. Les Collégiens se retirent tout penauds et s'avouent vaincus.

ALIGNEMENTS
Beebe: Morrison, buts; W. Sheldon et R. Sheldon, défenses; B. Wilson, centre; A. Wheeler et G. Gaudreau, ailes; R. Rediker, A. Dussault, D. Stratton et H. Laroc, substitués.

College 5: Bethel, buts; Tobin et Waterman, défenses; Millet, centre; Kirwin et Fee, ailes; Lépine, Gordon, Putney et Dillabough, substitués.

Arbitres: Mac Degruy et M. McKay.

SOMMAIRE
1ère période:
Beebe: H. Laroc 3.
Beebe: H. Laroc 8.
Beebe: G. Gaudreau 10-50.

2e période:
Beebe: G. Gaudreau 9-75
Beebe: H. Laroc 11-50.

3e période:
Beebe: R. Rediker 8.
Beebe: R. Sheldon 7.

championnat de la ville de Sherbrooke aux dames alors qu'il a battu le champion actuel Rosario Faucher. Gérard Lacasse était jugé et Alphonse Vigneault grand damier. La deuxième partie aura lieu lundi soir, au club de la rue Wellington.

On s'attend à une foule considérable à l'Aréna, ce soir, alors que le Sherbrooke Provincial recevra le Granby du même circuit dans la 2ème partie de la série d'exhibition que ces clubs ont décidé de jouer pour mettre fin à des discussions qui semblaient s'éterniser. Les visiteurs seront renforcés de Thurrier et de Laforee, deux étoiles de Montréal.

Hier soir, à Granby, le club a battu le Farnham par 13-8. Thurrier a score cinq points tandis que le St-Onge a figuré dans six. Rollo a été l'étoile du Farnham avec 5 points.

LE GRANBY VS LE SHERBROOKE

A l'Aréna, ce soir, dans la 2ème partie de leur série d'exhibition. — Granby bat Farnham par 13-8.

On s'attend à une foule considérable à l'Aréna, ce soir, alors que le Sherbrooke Provincial recevra le Granby du même circuit dans la 2ème partie de la série d'exhibition que ces clubs ont décidé de jouer pour mettre fin à des discussions qui semblaient s'éterniser. Les visiteurs seront renforcés de Thurrier et de Laforee, deux étoiles de Montréal.

Hier soir, à Granby, le club a battu le Farnham par 13-8. Thurrier a score cinq points tandis que le St-Onge a figuré dans six. Rollo a été l'étoile du Farnham avec 5 points.

GEORGE CLARK BAT LEN MACALUSO HIER

En 2 chutes consécutives. — O'Mahony et Lopez vainqueurs.

HOLYOKE, Mass. — George Clark, d'Essex, bat Len Macaluso, de New-York, en 2 chutes.

WILMINGTON, Del. — Danno O'Mahoney, 220, d'Irlande, bat Matros Kirilenko, 218, de Russie, en 11-49.

PORTLAND, Ore. — Vincent Lopez, 230, de Los Angeles, bat Pat Fraley, 235, de Minneapolis.



LE MONUMENT NELSON

Quand Montréal érigea ce monument au héros de Trafalgar, le gin de Kuyper était un grand favori dans la métropole du Canada. Alors comme aujourd'hui, la réelle saveur de Hollande faisait les délices de ceux qui savaient apprécier la qualité uniforme d'un vrai bon gin.

Nouveaux et commodes flacons PLATS

40\$ 265 ONCES, 26\$ 190 ONCES, 10 85¢ ONCES, 85¢

Cette Réelle Saveur de Hollande

GIN de Kuyper

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Distribué et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande-Maison fondée en 1695.

ART GODOY ANNULE AVEC M. STRICKLAND

Bob Olin bat Gunnar Barlund. — Adamick et Ramey vainqueurs.

New-York—Maurice Strickland, York, (10).

ART GODOY ANNULE AVEC M. STRICKLAND

Bob Olin bat Gunnar Barlund. — Adamick et Ramey vainqueurs.

New-York—Maurice Strickland, York, (10).

181½, de la Nouvelle-Zélande, annule avec Arturo Godoy, 198½, de Chili, (10); Bob Olin, 182, de Brooklyn, bat Gunnar Barlund, 197½, de la Finlande (10).

Détroit—Jimmy Adamick, 182½, de Midland, Mich., sert le K. O. à Fanis Tsanetopoulos, 179½, de Grèce, (2).

Grand Rapids, Mich. — Wesley Ramey, 135, de Grand Rapids, bat Carl Guggino, 132½, de New-York, (10).



● Pourquoi des millions d'hommes soucieux de leur apparence exigent-ils la lame Gillette Bleue? Non simplement parce que c'est la meilleure au monde, mais parce que, pour un rasage agréable, elle forme avec le Rasoir Gillette la meilleure combinaison jamais perfectionnée. Pour des rasages plus ras, plus doux—raser-vous à la Gillette. Aujourd'hui même, demandez des lames Gillette Bleues à votre marchand.

Lames Gillette Bleues

Fabriquées avec précision pour le rasoir Gillette

5 pour 25¢ 10 pour 50¢

par Lym YOUNG

TIT-JEAN L'AVIATEUR



Le Sénat est saisi d'un projet pour mettre fin à la spéculation frauduleuse

MONTREAL EST FERME

Légers changements.

(Presse Canadienne)
MONTREAL, 11.—Les valeurs étaient à peu près fermes, à l'ouverture tranquille de la Bourse de Montréal, ce matin. Shawinigan et C. P. R. ont perdu 1/4 chacune et Canadian 5-8. Power Corporation a gagné 1/4, St. Lawrence Corporation 1/2, Dominion Steel and Coal 1/4, Dominion Bridge et Howard Smith ont perdu 1-8 et Bathurst et St. Laurent Paper ont gagné autant.

THE REGENT KNITTING MILLS LIMITED

Comme nos lecteurs pourront le constater par une annonce publiée dans le journal, cette compagnie vient de contracter un important emprunt dans le but de convertir sa dette obligataire et d'accroître ses ressources financières. Parce que la Regent Knitting est une des rares sociétés industrielles où l'élément canadien-français prédomine, et que ses succès ne peuvent manquer d'augmenter notre influence dans le domaine économique, il est à souligner tout particulièrement que le public québécois réserve un bon accueil à cette émission qui semble excellente sous tous rapports.

A ce propos, il est opportun d'éclaircir à larges traits l'histoire de cette entreprise qui célébrera l'an prochain ses noces d'argent.

C'est en effet le 10 avril 1913 que trois hommes d'affaires fondèrent sous la raison sociale de Regent Knitting Mills Limited. Les débuts furent assez encourageants puisque, dès 1916, les mêmes personnes, MM. C. G. de Tonnancour, J.-F. Lemieux et J.-L. Marcoux, organisèrent une nouvelle société, la Regent Spinning Limited, qui alla immédiatement à St-Jérôme sur des propriétés achetées de la ville. Deux ans plus tard, on décida de fusionner la Regent Knitting Mills Limited et la Regent Spinning Limited, chaque usine continuant toutefois à fonctionner comme auparavant.

1920 ouvre une ère d'expansion pour la nouvelle compagnie. Cette année-là, la Regent Knitting acheta à St-Jérôme l'ancien moulin à farine Valiquette et y ajouta une aile de trois étages où elle installa une filature moderne. Des agrandissements considérables en 1922 et 1926 font des usines de St-Jérôme un tout homogène et bien aménagé, où la Compagnie concentre maintenant toutes ses opérations manufacturières.

Les profits se sont continuellement accrus pendant les cinq dernières années, au chiffre de \$497,272, les recettes brutes de 1936 accusant une hausse d'environ 57% sur les \$317,355 rapportées en 1932. Compte tenu du nouvel emprunt et déduction faite de toutes réserves, les intérêts statutaires auraient été gagnés plus de 4 1/2 fois au cours de l'année passée. De même, le résidu applicable à l'action privilégiée se serait monté à \$437, en regard de la somme de \$60 requise pour le dividende annuel inauguré par le dividende trimestriel du 1er mars courant; quant au solde disponible pour l'action ordinaire, il se serait élevé à \$658 l'action.

UN BEBE PERIT DANS UNE EXPLOSION

MONTREAL, 11.—Un bébé de onze mois, René Leblanc, est mort à l'hôpital Ste-Justine des suites de brûlures. Le bébé a été lancé d'une fenêtre par sa mère après une explosion par l'essence qui mit le feu dans la cuisine. La mère et trois autres enfants ont aussi reçu des brûlures et on rapporte qu'ils sont dans un état grave.

THE REGENT KNITTING MILLS LTD.

Obligations 4% 1ère hypothèque échéant en 1932
Prix: 100 et l'intérêt couru

EMISES par une société canadienne-française prospère, ces obligations devraient intéresser tout particulièrement le public québécois.

L'amélioration continue de sa position financière a permis à la Regent Knitting de contracter, sous forme d'obligations 3% et 4%, un emprunt suffisant pour racheter ses obligations 6 1/2% première hypothèque et réduire considérablement le chiffre de ses engagements bancaires.

Compte tenu de la nouvelle émission, les revenus de 1936 auraient suffi à assurer au delà de 4 1/2 fois le service des intérêts sur la dette obligataire.

Nous avons préparé une monographie sur cette Compagnie, que nous adresserons gracieusement à ceux qui nous en feront la demande.

Une étude comparative des gains réalisés sur les actions privilégiées et ordinaires est également à la disposition des personnes intéressées.

L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE
84 ouest, rue Notre-Dame
Québec Montréal Toronto
Trois-Rivières Ottawa

Le sénateur Arthur Sauvé veut protéger l'épargnant contre les mauvais placements et les prospectus trompeurs.

DANS LES MINES

(Presse Canadienne)
OTTAWA, 11.—Il est tout probable que le comité des chemins de fer du Sénat surmontera aujourd'hui le dernier obstacle qui présente le bill des transports du gouvernement, et remettra la mesure à la Chambre Haute.

Dans l'intervalle, le débat sur la résolution de l'hon. Arthur Sauvé (con. Ridaud) en faveur d'une politique de longue portée au sujet des mines et richesses connexes du Canada, reste ajourné à mardi prochain.

La résolution du sénateur Sauvé a pour objet de faire cesser les pratiques de courtage malhonnêtes, de promouvoir une plus grande utilisation des richesses minières du Canada grâce à une exploitation rationnelle, et à défendre l'épargnant contre les mauvais placements, les prospectus trompeurs et la publicité décevante, la cupidité étrangère et l'influence des étrangers indésirables. Elle comporte la protection des employés des mines contre la maladie, l'encouragement de l'enseignement de la géologie et l'emploi des meilleurs techniciens experts dans l'exploitation des mines.

M. Sauvé prédit que dans 10 ans les richesses naturelles du Canada représenteront un actif national d'une valeur de plus de \$30,000,000,000, et que la production des industries qui les exploitent vaudra \$5,000,000,000 par année.

C'est une protestation de la part des provinces maritimes qui a empêché le comité du Sénat d'en finir hier avec le bill des transports. La commission des transports des Boards of Trade de ces provinces a déclaré par télégramme au comité du Sénat que les provinces de l'est seraient privées de marchés dans le centre du Canada, si les expéditions directes des ports canadiens de l'Atlantique aux Grands Lacs ou aux ports du Saint-Laurent n'étaient pas exemptées de la régie fédérale que le bill projette de confier à la nouvelle Commission des transports.

LES OEUFS SONT FERMES

De même que le beurre, le fromage, les volailles et les pommes de terre, à Montréal.

MONTREAL, 11.—Les oeufs étaient fermes, ici, hier, de même que le beurre, les volailles, le fromage et les pommes de terre. Arrivages: 1,143 caisses d'oeufs; 1,808 boîtes de fromage, non compris les arrivages par camion.

Les volailles sont comme suit au détail:
Dindes 25 28
Poulets au lait 23 26
Poulets choisis 21 24
Canards domestiques 17 20
Oies de choix 16 20
A la ferme, le beurre était à 25-4-4 l'ordinaire de Québec. Il était coté à 26-27 pour le solide et 27-27 1/2 pour l'imprimé, aux marchands détaillants.

Les oeufs étaient à 21 1-2 - 22 sous pour les A-Gros, 19 1-2 - 20 sous pour les A-moyens, 18-19 pour les A de poulets.

Voici les prix des oeufs au détail:
A-gros 25-30
A-1 moyens 25-27
A-gros 25-24
A-moyens 23-22
A de poulets 22-21

Le fromage est à 13 1-4-13 1-2 pour le No 1 d'Ontario.

Les pommes de terre sont à \$1.40-\$1.45 pour 80 lbs, pour celles du Nouveau Brunswick; \$1.00-\$1.25 pour les blanches No 2 de Québec, et \$1.70-\$1.75 par 90 lbs pour celles de l'île du Prince-Édouard.

M. MOORE DENONCE...



(Suite de la page 3)
repose la responsabilité — une aide satisfaisante. Il insiste pour qu'ils obtiennent une assistance au moins égale à celle qui est accordée aux agriculteurs de l'Ouest.

A ce propos, M. Stevens dit à la Chambre que les malheurs des pêcheurs des Provinces Maritimes proviennent en grande partie du poisson par la "National Fish Company". C'est là que réside la difficulté, dit-il. Le gouvernement fera-t-il quelque chose à ce sujet? La cause profonde de la difficulté, dit-il, réside dans "le pouvoir oppresseur et dictatorial exercé par les grandes compagnies de distribution".

M. J. Caldwell (C.C.F., Rosetown-Biggar) parla de la défense de la politique du blé du gouvernement telle que présentée mardi soir par le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Gardiner. Il qualifia les discours du ministre "de défense extraordinaire et plutôt faible de la politique du gouvernement".

Accrocs au libéralisme
M. Moore dit qu'en négociant l'accord commercial avec le Royaume-Uni, le gouvernement a abandonné la politique tarifaire préconisée par le libéralisme.

"Et je me sers du mot libéralisme, dit-il, par opposition au socialisme d'État, au fascisme, à la dictature ou à l'autocratie". L'accord a pris effet par arrêté ministériel sans être soumis à la Commission du tarif ou au Parlement.

L'accord commercial conclu entre le Canada et le Royaume-Uni a influencé la psychologie du monde, dit M. Moore, et a donné le ton à la politique d'impérialisme économique et semblable politique mène à la guerre. Le gouvernement avait reçu pour mandat de créer des relations amicales avec les nations du monde.

De tels pactes économiques ne sont pas des facteurs de bonnes relations et il y est opposé actuellement comme en 1932.
On a présenté que les tarifs élevés causaient les dépressions. M. Moore n'est pas de cet avis; il dit qu'il considère les tarifs comme simplement un système de quelque chose de plus profond — quelque chose que nous, dans cette Chambre, devrions étudier très attentivement.

M. Stevens trouve que le budget contient peu d'encouragement pour le chômeur, l'agriculteur ou l'homme d'affaires harassé qui découvre qu'il n'est guère plus qu'un agent de perception pour le gouvernement. Il défendit avec chaleur l'accord de 1932 et félicita le gouvernement d'avoir prolongé l'accord commercial anglo-canadien.

Le renouvellement de l'accord de 1932 avec le Royaume-Uni, dit M. Stevens, "marque le sage abandon par le gouvernement de l'attitude impossible prise par le premier ministre actuel en 1932". M. MacKenzie King, rappelle l'orateur, avait dit que si le parti libéral prenait le pouvoir il révoquerait et abrogerait l'accord de 1932.

En terminant, l'hon. ministre proposa que le problème du C.N.R. soit traité en dehors des cadres des partis. Il suggéra la formation de trois comités du Sénat et de la Chambre pour étudier les divers aspects du problème et faire rapport à une session spéciale de la Chambre l'automne prochain, convoquée expressément pour discuter la question des chemins de fer.

M. Stevens proposa aussi que, pour les fins ferroviaires, le Canada soit divisé en trois zones: la première embrassant les Provinces Maritimes jusqu'à Port William et la troisième depuis Port William jusqu'à la côte. Aux Etats-Unis, dit-il, il n'y a pas un seul réseau transcontinental.

M. Peter Bercovitch, libéral, St-Louis: Je dois rappeler, en guise d'impression erronée émanant du discours de mon honorable collègue de Rouville, il a dit qu'il y avait un trust du lait à Montréal et que ce trust est contrôlé par des Juifs de la cité de New York. Je l'ai interrompu et je lui demandai de nommer les Juifs qui mettaient ainsi en cause et si il m'a répondu que ce sont ceux qui ont acheté la compagnie Joubert.

Je ne veux pas pour un moment faire croire que les Juifs ne possèdent rien, mais au sujet de la maison Joubert, il a fait une erreur. La maison Joubert a été acquise en 1929 par la compagnie Borden qui n'a pas un seul directeur de la religion juive sur son conseil d'administration.

M. Laurent Barré, UN Rouville: Les règlements de la Chambre m'obligent d'accepter la parole du député de St-Louis. Je me conforme à ces règlements.

M. Trudel, a fait qu'il consultait le premier ministre, des yeux, dit: "M. Dussault" signifiait ainsi au ministre de l'Agriculture de présenter sa motion au sujet de la ré-

M. MOORE DENONCE...

(Suite de la page 3)
repose la responsabilité — une aide satisfaisante. Il insiste pour qu'ils obtiennent une assistance au moins égale à celle qui est accordée aux agriculteurs de l'Ouest.

A ce propos, M. Stevens dit à la Chambre que les malheurs des pêcheurs des Provinces Maritimes proviennent en grande partie du poisson par la "National Fish Company". C'est là que réside la difficulté, dit-il. Le gouvernement fera-t-il quelque chose à ce sujet? La cause profonde de la difficulté, dit-il, réside dans "le pouvoir oppresseur et dictatorial exercé par les grandes compagnies de distribution".

M. J. Caldwell (C.C.F., Rosetown-Biggar) parla de la défense de la politique du blé du gouvernement telle que présentée mardi soir par le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Gardiner. Il qualifia les discours du ministre "de défense extraordinaire et plutôt faible de la politique du gouvernement".

Accrocs au libéralisme
M. Moore dit qu'en négociant l'accord commercial avec le Royaume-Uni, le gouvernement a abandonné la politique tarifaire préconisée par le libéralisme.

"Et je me sers du mot libéralisme, dit-il, par opposition au socialisme d'État, au fascisme, à la dictature ou à l'autocratie". L'accord a pris effet par arrêté ministériel sans être soumis à la Commission du tarif ou au Parlement.

L'accord commercial conclu entre le Canada et le Royaume-Uni a influencé la psychologie du monde, dit M. Moore, et a donné le ton à la politique d'impérialisme économique et semblable politique mène à la guerre. Le gouvernement avait reçu pour mandat de créer des relations amicales avec les nations du monde.

De tels pactes économiques ne sont pas des facteurs de bonnes relations et il y est opposé actuellement comme en 1932.
On a présenté que les tarifs élevés causaient les dépressions. M. Moore n'est pas de cet avis; il dit qu'il considère les tarifs comme simplement un système de quelque chose de plus profond — quelque chose que nous, dans cette Chambre, devrions étudier très attentivement.

M. Stevens trouve que le budget contient peu d'encouragement pour le chômeur, l'agriculteur ou l'homme d'affaires harassé qui découvre qu'il n'est guère plus qu'un agent de perception pour le gouvernement. Il défendit avec chaleur l'accord de 1932 et félicita le gouvernement d'avoir prolongé l'accord commercial anglo-canadien.

Le renouvellement de l'accord de 1932 avec le Royaume-Uni, dit M. Stevens, "marque le sage abandon par le gouvernement de l'attitude impossible prise par le premier ministre actuel en 1932". M. MacKenzie King, rappelle l'orateur, avait dit que si le parti libéral prenait le pouvoir il révoquerait et abrogerait l'accord de 1932.

En terminant, l'hon. ministre proposa que le problème du C.N.R. soit traité en dehors des cadres des partis. Il suggéra la formation de trois comités du Sénat et de la Chambre pour étudier les divers aspects du problème et faire rapport à une session spéciale de la Chambre l'automne prochain, convoquée expressément pour discuter la question des chemins de fer.

M. Stevens proposa aussi que, pour les fins ferroviaires, le Canada soit divisé en trois zones: la première embrassant les Provinces Maritimes jusqu'à Port William et la troisième depuis Port William jusqu'à la côte. Aux Etats-Unis, dit-il, il n'y a pas un seul réseau transcontinental.

M. Peter Bercovitch, libéral, St-Louis: Je dois rappeler, en guise d'impression erronée émanant du discours de mon honorable collègue de Rouville, il a dit qu'il y avait un trust du lait à Montréal et que ce trust est contrôlé par des Juifs de la cité de New York. Je l'ai interrompu et je lui demandai de nommer les Juifs qui mettaient ainsi en cause et si il m'a répondu que ce sont ceux qui ont acheté la compagnie Joubert.

Je ne veux pas pour un moment faire croire que les Juifs ne possèdent rien, mais au sujet de la maison Joubert, il a fait une erreur. La maison Joubert a été acquise en 1929 par la compagnie Borden qui n'a pas un seul directeur de la religion juive sur son conseil d'administration.

M. Laurent Barré, UN Rouville: Les règlements de la Chambre m'obligent d'accepter la parole du député de St-Louis. Je me conforme à ces règlements.

M. Trudel, a fait qu'il consultait le premier ministre, des yeux, dit: "M. Dussault" signifiait ainsi au ministre de l'Agriculture de présenter sa motion au sujet de la ré-

M. MOORE DENONCE...

(Suite de la page 3)
repose la responsabilité — une aide satisfaisante. Il insiste pour qu'ils obtiennent une assistance au moins égale à celle qui est accordée aux agriculteurs de l'Ouest.

A ce propos, M. Stevens dit à la Chambre que les malheurs des pêcheurs des Provinces Maritimes proviennent en grande partie du poisson par la "National Fish Company". C'est là que réside la difficulté, dit-il. Le gouvernement fera-t-il quelque chose à ce sujet? La cause profonde de la difficulté, dit-il, réside dans "le pouvoir oppresseur et dictatorial exercé par les grandes compagnies de distribution".

M. J. Caldwell (C.C.F., Rosetown-Biggar) parla de la défense de la politique du blé du gouvernement telle que présentée mardi soir par le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Gardiner. Il qualifia les discours du ministre "de défense extraordinaire et plutôt faible de la politique du gouvernement".

Accrocs au libéralisme
M. Moore dit qu'en négociant l'accord commercial avec le Royaume-Uni, le gouvernement a abandonné la politique tarifaire préconisée par le libéralisme.

"Et je me sers du mot libéralisme, dit-il, par opposition au socialisme d'État, au fascisme, à la dictature ou à l'autocratie". L'accord a pris effet par arrêté ministériel sans être soumis à la Commission du tarif ou au Parlement.

L'accord commercial conclu entre le Canada et le Royaume-Uni a influencé la psychologie du monde, dit M. Moore, et a donné le ton à la politique d'impérialisme économique et semblable politique mène à la guerre. Le gouvernement avait reçu pour mandat de créer des relations amicales avec les nations du monde.

De tels pactes économiques ne sont pas des facteurs de bonnes relations et il y est opposé actuellement comme en 1932.
On a présenté que les tarifs élevés causaient les dépressions. M. Moore n'est pas de cet avis; il dit qu'il considère les tarifs comme simplement un système de quelque chose de plus profond — quelque chose que nous, dans cette Chambre, devrions étudier très attentivement.

M. Stevens trouve que le budget contient peu d'encouragement pour le chômeur, l'agriculteur ou l'homme d'affaires harassé qui découvre qu'il n'est guère plus qu'un agent de perception pour le gouvernement. Il défendit avec chaleur l'accord de 1932 et félicita le gouvernement d'avoir prolongé l'accord commercial anglo-canadien.

Le renouvellement de l'accord de 1932 avec le Royaume-Uni, dit M. Stevens, "marque le sage abandon par le gouvernement de l'attitude impossible prise par le premier ministre actuel en 1932". M. MacKenzie King, rappelle l'orateur, avait dit que si le parti libéral prenait le pouvoir il révoquerait et abrogerait l'accord de 1932.

En terminant, l'hon. ministre proposa que le problème du C.N.R. soit traité en dehors des cadres des partis. Il suggéra la formation de trois comités du Sénat et de la Chambre pour étudier les divers aspects du problème et faire rapport à une session spéciale de la Chambre l'automne prochain, convoquée expressément pour discuter la question des chemins de fer.

M. Stevens proposa aussi que, pour les fins ferroviaires, le Canada soit divisé en trois zones: la première embrassant les Provinces Maritimes jusqu'à Port William et la troisième depuis Port William jusqu'à la côte. Aux Etats-Unis, dit-il, il n'y a pas un seul réseau transcontinental.

M. Peter Bercovitch, libéral, St-Louis: Je dois rappeler, en guise d'impression erronée émanant du discours de mon honorable collègue de Rouville, il a dit qu'il y avait un trust du lait à Montréal et que ce trust est contrôlé par des Juifs de la cité de New York. Je l'ai interrompu et je lui demandai de nommer les Juifs qui mettaient ainsi en cause et si il m'a répondu que ce sont ceux qui ont acheté la compagnie Joubert.

Je ne veux pas pour un moment faire croire que les Juifs ne possèdent rien, mais au sujet de la maison Joubert, il a fait une erreur. La maison Joubert a été acquise en 1929 par la compagnie Borden qui n'a pas un seul directeur de la religion juive sur son conseil d'administration.

M. Laurent Barré, UN Rouville: Les règlements de la Chambre m'obligent d'accepter la parole du député de St-Louis. Je me conforme à ces règlements.

M. Trudel, a fait qu'il consultait le premier ministre, des yeux, dit: "M. Dussault" signifiait ainsi au ministre de l'Agriculture de présenter sa motion au sujet de la ré-

M. MOORE DENONCE...

(Suite de la page 3)
repose la responsabilité — une aide satisfaisante. Il insiste pour qu'ils obtiennent une assistance au moins égale à celle qui est accordée aux agriculteurs de l'Ouest.

A ce propos, M. Stevens dit à la Chambre que les malheurs des pêcheurs des Provinces Maritimes proviennent en grande partie du poisson par la "National Fish Company". C'est là que réside la difficulté, dit-il. Le gouvernement fera-t-il quelque chose à ce sujet? La cause profonde de la difficulté, dit-il, réside dans "le pouvoir oppresseur et dictatorial exercé par les grandes compagnies de distribution".

M. J. Caldwell (C.C.F., Rosetown-Biggar) parla de la défense de la politique du blé du gouvernement telle que présentée mardi soir par le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Gardiner. Il qualifia les discours du ministre "de défense extraordinaire et plutôt faible de la politique du gouvernement".

Accrocs au libéralisme
M. Moore dit qu'en négociant l'accord commercial avec le Royaume-Uni, le gouvernement a abandonné la politique tarifaire préconisée par le libéralisme.

"Et je me sers du mot libéralisme, dit-il, par opposition au socialisme d'État, au fascisme, à la dictature ou à l'autocratie". L'accord a pris effet par arrêté ministériel sans être soumis à la Commission du tarif ou au Parlement.

L'accord commercial conclu entre le Canada et le Royaume-Uni a influencé la psychologie du monde, dit M. Moore, et a donné le ton à la politique d'impérialisme économique et semblable politique mène à la guerre. Le gouvernement avait reçu pour mandat de créer des relations amicales avec les nations du monde.

De tels pactes économiques ne sont pas des facteurs de bonnes relations et il y est opposé actuellement comme en 1932.
On a présenté que les tarifs élevés causaient les dépressions. M. Moore n'est pas de cet avis; il dit qu'il considère les tarifs comme simplement un système de quelque chose de plus profond — quelque chose que nous, dans cette Chambre, devrions étudier très attentivement.

M. Stevens trouve que le budget contient peu d'encouragement pour le chômeur, l'agriculteur ou l'homme d'affaires harassé qui découvre qu'il n'est guère plus qu'un agent de perception pour le gouvernement. Il défendit avec chaleur l'accord de 1932 et félicita le gouvernement d'avoir prolongé l'accord commercial anglo-canadien.

Le renouvellement de l'accord de 1932 avec le Royaume-Uni, dit M. Stevens, "marque le sage abandon par le gouvernement de l'attitude impossible prise par le premier ministre actuel en 1932". M. MacKenzie King, rappelle l'orateur, avait dit que si le parti libéral prenait le pouvoir il révoquerait et abrogerait l'accord de 1932.

En terminant, l'hon. ministre proposa que le problème du C.N.R. soit traité en dehors des cadres des partis. Il suggéra la formation de trois comités du Sénat et de la Chambre pour étudier les divers aspects du problème et faire rapport à une session spéciale de la Chambre l'automne prochain, convoquée expressément pour discuter la question des chemins de fer.

M. Stevens proposa aussi que, pour les fins ferroviaires, le Canada soit divisé en trois zones: la première embrassant les Provinces Maritimes jusqu'à Port William et la troisième depuis Port William jusqu'à la côte. Aux Etats-Unis, dit-il, il n'y a pas un seul réseau transcontinental.

M. Peter Bercovitch, libéral, St-Louis: Je dois rappeler, en guise d'impression erronée émanant du discours de mon honorable collègue de Rouville, il a dit qu'il y avait un trust du lait à Montréal et que ce trust est contrôlé par des Juifs de la cité de New York. Je l'ai interrompu et je lui demandai de nommer les Juifs qui mettaient ainsi en cause et si il m'a répondu que ce sont ceux qui ont acheté la compagnie Joubert.

Je ne veux pas pour un moment faire croire que les Juifs ne possèdent rien, mais au sujet de la maison Joubert, il a fait une erreur. La maison Joubert a été acquise en 1929 par la compagnie Borden qui n'a pas un seul directeur de la religion juive sur son conseil d'administration.

M. Laurent Barré, UN Rouville: Les règlements de la Chambre m'obligent d'accepter la parole du député de St-Louis. Je me conforme à ces règlements.

M. Trudel, a fait qu'il consultait le premier ministre, des yeux, dit: "M. Dussault" signifiait ainsi au ministre de l'Agriculture de présenter sa motion au sujet de la ré-

M. MOORE DENONCE...

(Suite de la page 3)
repose la responsabilité — une aide satisfaisante. Il insiste pour qu'ils obtiennent une assistance au moins égale à celle qui est accordée aux agriculteurs de l'Ouest.

A ce propos, M. Stevens dit à la Chambre que les malheurs des pêcheurs des Provinces Maritimes proviennent en grande partie du poisson par la "National Fish Company". C'est là que réside la difficulté, dit-il. Le gouvernement fera-t-il quelque chose à ce sujet? La cause profonde de la difficulté, dit-il, réside dans "le pouvoir oppresseur et dictatorial exercé par les grandes compagnies de distribution".

M. J. Caldwell (C.C.F., Rosetown-Biggar) parla de la défense de la politique du blé du gouvernement telle que présentée mardi soir par le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Gardiner. Il qualifia les discours du ministre "de défense extraordinaire et plutôt faible de la politique du gouvernement".

Accrocs au libéralisme
M. Moore dit qu'en négociant l'accord commercial avec le Royaume-Uni, le gouvernement a abandonné la politique tarifaire préconisée par le libéralisme.

"Et je me sers du mot libéralisme, dit-il, par opposition au socialisme d'État, au fascisme, à la dictature ou à l'autocratie". L'accord a pris effet par arrêté ministériel sans être soumis à la Commission du tarif ou au Parlement.

L'accord commercial conclu entre le Canada et le Royaume-Uni a influencé la psychologie du monde, dit M. Moore, et a donné le ton à la politique d'impérialisme économique et semblable politique mène à la guerre. Le gouvernement avait reçu pour mandat de créer des relations amicales avec les nations du monde.

De tels pactes économiques ne sont pas des facteurs de bonnes relations et il y est opposé actuellement comme en 1932.
On a présenté que les tarifs élevés causaient les dépressions. M. Moore n'est pas de cet avis; il dit qu'il considère les tarifs comme simplement un système de quelque chose de plus profond — quelque chose que nous, dans cette Chambre, devrions étudier très attentivement.

M. Stevens trouve que le budget contient peu d'encouragement pour le chômeur, l'agriculteur ou l'homme d'affaires harassé qui découvre qu'il n'est guère plus qu'un agent de perception pour le gouvernement. Il défendit avec chaleur l'accord de 1932 et félicita le gouvernement d'avoir prolongé l'accord commercial anglo-canadien.

Le renouvellement de l'accord de 1932 avec le Royaume-Uni, dit M. Stevens, "marque le sage abandon par le gouvernement de l'attitude impossible prise par le premier ministre actuel en 1932". M. MacKenzie King, rappelle l'orateur, avait dit que si le parti libéral prenait le pouvoir il révoquerait et abrogerait l'accord de 1932.

En terminant, l'hon. ministre proposa que le problème du C.N.R. soit traité en dehors des cadres des partis. Il suggéra la formation de trois comités du Sénat et de la Chambre pour étudier les divers aspects du problème et faire rapport à une session spéciale de la Chambre l'automne prochain, convoquée expressément pour discuter la question des chemins de fer.

M. Stevens proposa aussi que, pour les fins ferroviaires, le Canada soit divisé en trois zones: la première embrassant les Provinces Maritimes jusqu'à Port William et la troisième depuis Port William jusqu'à la côte. Aux Etats-Unis, dit-il, il n'y a pas un seul réseau transcontinental.

M. Peter Bercovitch, libéral, St-Louis: Je dois rappeler, en guise d'impression erronée émanant du discours de mon honorable collègue de Rouville, il a dit qu'il y avait un trust du lait à Montréal et que ce trust est contrôlé par des Juifs de la cité de New York. Je l'ai interrompu et je lui demandai de nommer les Juifs qui mettaient ainsi en cause et si il m'a répondu que ce sont ceux qui ont acheté la compagnie Joubert.

Je ne veux pas pour un moment faire croire que les Juifs ne possèdent rien, mais au sujet de la maison Joubert, il a fait une erreur. La maison Joubert a été acquise en 1929 par la compagnie Borden qui n'a pas un seul directeur de la religion juive sur son conseil d'administration.

M. Laurent Barré, UN Rouville: Les règlements de la Chambre m'obligent d'accepter la parole du député de St-Louis. Je me conforme à ces règlements.

M. Trudel, a fait qu'il consultait le premier ministre, des yeux, dit: "M. Dussault" signifiait ainsi au ministre de l'Agriculture de présenter sa motion au sujet de la ré-

M. Dussault: Je ne veux pas pour un moment faire croire que les Juifs ne possèdent rien, mais au sujet de la maison Joubert, il a fait une erreur. La maison Joubert a été acquise en 1929 par la compagnie Borden qui n'a pas un seul directeur de la religion juive sur son conseil d'administration.

M. Dussault: Je ne veux pas pour un moment faire croire que les Juifs ne possèdent rien, mais au sujet de la maison Joubert, il a fait une erreur. La maison Joubert a été acquise en 1929 par la compagnie Borden qui n'a pas un seul directeur de la religion juive sur son conseil d'administration.

PRÊTS

pour financer les améliorations aux maisons

DÉCIDEZ d'abord quelles sont les améliorations que vous voulez faire effectuer, puis obtenez un estimé. Les entrepreneurs en plomberie, chauffage et électricité, les constructeurs, peintres, décorateurs, architectes et fournisseurs de matériaux s'empresseront de vous aider à déterminer le coût des travaux.

Quand vous aurez vos estimés, passez voir le gérant de toute succursale de la Banque Royale. Toute personne jouissant d'un bon crédit et capable de rembourser à même ses revenus peut obtenir un prêt pour financer des améliorations, réparations ou additions à une maison d'habitation. Pas besoin de garantie ou d'endossement. Remboursement par versements mensuels répartis sur une période de un à trois ans.

Demandez à nos succursales la brochure gratuite "Prêts pour Améliorations aux Habitations". Renseignements complets sur le Plan d'Améliorations aux Habitations de la Commission Nationale de Placement.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

PLUS DE

